

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 3438 - MERCREDI 27 FÉVRIER 2019

## AFRIQUE CENTRALE

## Rendre l'économie numérique compétitive

Pendant deux jours, les experts et les ministres des Télécommunications de la sous-région se réunissent à Brazzaville pour adopter le plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communication électronique, jeter un regard sur les installations locales ainsi que leur cadre institutionnel. Le représentant de l'Union internationale des télécommunications pour l'Afrique centrale et Madagascar, Jean-Jacques Massima-Landji, dont l'institution accompagne les pays dans la réalisation de ce plan, a relevé des enjeux liés aux retards dans l'harmonisation des textes réglementaires et l'essor d'un secteur communautaire compétitif et attractif.

Page 3



Les acteurs lors de l'ouverture de la rencontre

## MARCHÉ DE L'EMPLOI

## Des hommes d'affaires marocains en mission au Congo



Le président de la Chambre de commerce échangeant avec la délégation marocaine

Une délégation d'hommes d'affaires marocains séjourne à Brazzaville pour identifier les filières porteuses dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes congolais. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la

convention d'échange d'expériences. « La lecture que nous avons du Plan national de développement du pays nous donne certes quelques idées sur ce qu'il faut développer. Cependant, il n'y a pas mieux que les partenaires publics et privés pour nous aider à prendre de bonnes décisions », a déclaré le directeur de développement à l'Office marocain de formation et de la promotion du travail, Driss Bettache, au cours d'une rencontre hier avec le patronat congolais. Page 3

Éditorial  
Imprévisible ?

Page 2

## PRÉVENTION DES CATASTROPHES

## Un système de surveillance des inondations pour sauver des vies

Le gouvernement congolais veut se doter, avec l'aide des partenaires étrangers du système « Cloud of street », d'une technologie permettant de prémunir la population des désastres liés aux inondations. Cette technologie météorologique à même de sauver des vies menacées par les catastrophes dues aux pluies diluviennes,

permettra, en temps réel, d'alerter la population en vue de la mettre à l'abri du danger. Elle facilite également, selon les initiateurs, la planification des interventions dans l'urgence ainsi que la prise de décisions déterminant le type de secours sur le terrain.

Page 6

## JOURNÉE DE LA JEUNESSE

## Les jeunes invités à combattre les nouvelles formes de violence

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a rendu public un message dans lequel elle a exhorté les jeunes à lutter contre les nouvelles formes de violence qui gangrèment la société congolaise. Cette année, la célébration de cette journée nationale de la jeunesse est placée sur le thème « Lutter contre les nouvelles formes de délinquance juvénile pour favoriser l'harmonie et l'équilibre d'une bonne vie en société ». Page 5

**Déclaration du président Denis Sassou N'Guesso au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat de la région du Sahel**

Page 16



Destinée Hermella Doukaga



ÉDITORIAL

L'Udh-Yuki dit sa part de vérité

Imprévisible ?

Nombreux, très nombreux même, sont les acteurs et les observateurs de la scène internationale qui considèrent le successeur de Barack Obama à la Maison-Blanche, Donald Trump, comme un homme imprévisible dont les tweets ravageurs sur la toile confirment chaque jour l'instabilité et donc la dangerosité. Mais les événements auxquels nous assistons ces derniers temps semblent démontrer qu'en réalité, les provocations auxquelles Donald Trump se livre avec un plaisir non dissimulé relèvent du calcul beaucoup plus que de l'instinct.

Prenons, pour illustrer ce propos, les deux événements auxquels nous assistons ces temps-ci, à savoir le sommet d'Hanoï avec le président nord-coréen, Kim Jong-un, et la négociation commerciale avec la Chine qui débouchera prochainement sur un sommet avec le président chinois, Xi Jinping.

Dans les deux cas, Donald Trump a choisi, dans un premier temps, de taper fort sur la table en menaçant ces deux pays asiatiques de les contraindre par la force à adopter ses positions. Une partie de bras de fer, militaire pour l'un, économique pour l'autre, qui laissait craindre que la situation dégénère et provoque des conflits de grande ampleur dont le monde entier aurait payé le prix fort. Mais c'est le contraire qui surgit de ces duels à fleurets démouchetés puisqu'un dialogue, certes difficile mais bien réel, s'engage sous nos yeux entre les Etats-Unis et les plus hautes autorités de la Corée du nord et de la Chine.

Le proche avenir confirmera, ou infirmera l'idée selon laquelle Donald Trump agit en réalité sur le plan diplomatique comme il l'a fait avant-hier sur le plan financier et hier sur le plan politique en bâtissant sa fortune, puis en se faisant élire par le peuple américain à grands coups de provocations aussi redoutables qu'efficaces. Mais les événements auxquels nous assistons ces derniers temps devraient, nous semble-t-il, inciter les dirigeants du monde entier à modérer leurs jugements concernant le locataire actuel de la Maison-Blanche.

Il n'est pas impossible que derrière la gestuelle provocatrice du président américain, se dissimule une stratégie visant à instaurer un nouvel ordre mondial plus équilibré, plus juste et plus serein que celui des dernières décennies. Attendons et voyons ce qui va se passer dans les jours à venir !

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉTENDUE DESTITUTION DE PARFAIT KOLÉLAS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La cellule de communication du parti a réagi, le 26 février à Brazzaville, dans un communiqué de presse, aux propos tenus, le 19 février, par le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Euloge Landry Kolélas, dégageant la responsabilité de sa formation politique sur une éventuelle destitution du député de la deuxième circonscription de Kinkala par la chambre basse du parlement.

L'Union des démocrates humanistes (Udh-Yuki) a tenu à apporter des éclairages en trois volets. En effet, pour défendre son président, cette formation politique a énuméré l'article 66 de la loi électorale modifiée qui stipule, entre autres, que « *Quand un député ne siège plus ou n'a plus le droit de siéger..., il est procédé à des élections législatives partielles* ». Selon le directoire de la cellule de communication, le député Guy Brice Parfait Kolélas qui siège actuellement à l'Assemblée nationale ne se trouve pas dans cette situation. « *Le report avait été dû au conflit armé, ainsi donc l'honorable Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'Udh-Yuki, n'a jamais été à l'origine du report des élections législatives dans les neuf circonscriptions électorales du Pool* », rappelle-t-il. D'après ce parti de l'opposition, la situation du Pool n'est pas la première au Congo. En effet, suite au drame du 4 mars 2012 à Brazzaville, l'article 109 de la Constitution avait, a-t-il rappe-

lé, été appliqué sans faire l'objet d'une quelconque contestation dans le pays. S'agissant du cas du Pool, l'Udh-Yuki estime que la Cour constitutionnelle a décidé de prolonger le mandat des députés jusqu'à l'organisation des élections partielles, conformément à l'article 109 de la Constitution du 25 octobre 2015. Cet article stipule que : « *Les mandats de député et de sénateur peuvent être prolongés par la Cour constitutionnelle saisie par le président de la République, en cas de circonstances exceptionnellement graves empêchant le déroulement normal des élections* ». Rappelant les conséquences du conflit armé ayant opposé les forces de l'ordre aux ex-ninjas du pasteur Ntoumi pendant près de deux ans dans le Pool, l'Udh-Yuki pense qu'en pareille circonstance, on ne pouvait pas parler d'élections législatives aux habitants qui avaient faim et qui cherchaient à rebâtir leurs maisons détruites. « *L'Udh-Yuki et son président, dont l'idéal épouse le destin du Congo, at-*

*tendent dans la paix, seule créatrice et féconde, l'organisation des élections partielles dans les neuf circonscriptions électorales restantes dans le département du Pool. Ceci, une fois que la population aura retrouvé la quiétude et la stabilité dans les villages devenus exsangues* », conclut le communiqué. Notons que cette réaction fait suite à la déclaration du MCDDI qui dégageait récemment toute sa responsabilité si jamais l'Assemblée nationale arrivait à destituer le député de la deuxième circonscription électorale de Kinkala, Guy Brice Parfait Kolélas. A cette occasion, Euloge Landry Kolélas soulignait : « *Vous faites partie d'une organisation politique et vous allez créer une autre, c'est une démission de fait. En quoi la responsabilité du MCDDI est-elle engagée ? Le problème s'est posé au moment où il a eu son récépissé, et ça c'est la loi qui le lui rappelle* ».

Parfait Wilfried Douniama

POOL

Mgr Louis Portella Mbuyu va parrainer les assises de la jeunesse du département

Sur le thème « Place et rôle des jeunes dans la reconstruction du département du Pool », la jeunesse de cette contrée se réunira, du 26 au 28 avril, pour se réapproprier les notions fondamentales du vivre ensemble afin de combattre le repli identitaire et favoriser la réconciliation avec les aînés.

Les prochaines retrouvailles, ont indiqué l'Association des élèves et étudiants ressortissants du Pool et le comité d'organisation, visent à amener la jeunesse du département du Pool à changer de mentalités et à rompre avec les habitudes du passé marquées par des violences armées devenues récurrentes depuis l'avènement de la démocratie au Congo. L'occasion permettra ainsi aux jeunes de ce département de prendre conscience de leur rôle dans la consolidation de la paix et de reprendre leur place dans l'essor social et économique du pays. « *Cette rencontre est pour moi un signe encourageant car la jeunesse est une semence d'avenir* », a indiqué Mgr Louis

Portella Mbuyu, le 25 février à Brazzaville. Paraphrasant le pape, il a ajouté : « *Ne manquons pas d'impliquer directement la jeunesse dans la vie de la société afin qu'elle ne s'abandonne pas à des sentiments de frustrations et de rejet devant l'impossibilité de prendre en main son avenir ...* ». A l'issue de ces assises, une déclaration dite « Déclaration de la jeunesse du Pool » et plusieurs recommandations seront adoptées par les participants, qui comptent aussi revaloriser la notion «Ki-mutu» pour abandonner la culture de violence armée de la jeunesse et amplifier le changement des mentalités. Les cinq cents participants attendus

à cette rencontre viendront des treize districts du Pool, des associations, des confessions religieuses, des partis politiques, de l'administration, de la force publique, de la diaspora ainsi que des institutions publiques et traditionnelles. Parmi les activités envisagées lors de ces assises, l'on note pêle-mêle des exposés sur des préoccupations juvéniles et la réponse des sages; des soirées culturelles de brassage; une opération de collecte de sang et de planting d'arbres; un culte œcuménique pour le pardon et la réconciliation ainsi qu'une marche pour la paix. « *Les jeunesses des cours royales de Mbé, dans le département des Plateaux, et de Loango, dans celui du Kouilou, seront invités dans le cadre du brassage culturel à ces assises* », a annoncé Théophile Moyo Malanda, président du comité d'organisation des assises de la jeunesse du département du Pool.

Fortuné Ibara

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE</b><br>Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)<br>Site Internet : <a href="http://www.brazzaville-adiac.com">www.brazzaville-adiac.com</a><br><br><b>DIRECTION</b><br><br>Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse<br>Secrétariat : Raïssa Angombo<br><br><b>RÉDACTIONS</b><br>Directeur des rédactions : Émile Gankama<br>Assistante : Leslie Kanga<br>Photothèque : Sandra Ignamout<br><br>Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo<br>Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara<br>Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi<br><br><b>RÉDACTION DE BRAZZAVILLE</b><br><b>Rédacteur en chef</b> : Guy-Gervais Kitina,<br><b>Rédacteurs en chef délégués</b> : Roger Ngombé, Christian Brice Elion<br><b>Service Société</b> : Rominique Nerplat<br>Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko<br><b>Service Politique</b> : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé<br><b>Service Économie</b> : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia<br><b>Service International</b> : Nestor N'Gampoula | (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys<br><b>Service Culture et arts</b> : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika<br><b>Service Sport</b> : James Golden Eloué (chef de service),<br><b>ÉDITION DU SAMEDI</b> :<br>Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama<br><br><b>RÉDACTION DE POINTE-NOIRE</b><br>Rédacteur en chef : Faustin Akono<br>Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara<br>Commercial : Mélaïne Eta<br>Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).<br>Tél. (+242) 06 963 31 34<br><br><b>RÉDACTION DE KINSHASA</b><br>Directeur de l'Agence : Ange Pongault<br>Chef d'agence : Nana Londole<br>Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Dlasso<br>Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi<br>Culture: Nioni Masela<br>Sports : Martin Enyimo<br>Comptabilité et administration : Lukombo<br>Caisse : Blandine Kapinga<br>Distribution et vente : Jean Lesly Goga<br>Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa<br>Gombé/Kinshasa - RDC - | Tél. (+243) 015 166 200<br><br><b>MAQUETTE</b><br>Eudes Banzouzi (chef de service)<br>Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.<br><br><b>INTERNATIONAL</b><br>Directrice : Bénédicte de Capèle<br>Adjoint à la direction : Christian Balende<br>Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.<br><br><b>ADMINISTRATION ET FINANCES</b><br>Directrice : Lydie Pongault<br>Secrétariat : Armelle Mounzeo<br>Chef de service : Abira Kiobi<br>Suivi des fournisseurs :<br>Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso<br>Personnel et paie :<br>Stocks : Arcade Bikondi<br>Caisse principale : Sorrelle Oba<br><br><b>PUBLICITÉ ET DIFFUSION</b><br>Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga<br>Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna<br>Assistante commerciale : Hortensia Olabouré<br>Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama<br>Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto<br>Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima<br>Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin | Maouakani<br>Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubméle Ngono<br><br><b>TRAVAUX ET PROJETS</b><br>Directeur : Gérard Ebami Sala<br><br><b>INTENDANCE</b><br>Coordonnateur général:Rachyd Badila<br>Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi<br>Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo<br>Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna<br><br><b>DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)</b><br>Directeur : Emmanuel Mbengué<br>Assistante : Dina Dorcas Tsoumou<br>Directeur adjoint : Guillaume Pigasse<br>Assistante : Marlaine Angombo<br><br><b>IMPRIMERIE</b><br>Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo<br>Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi<br>Gestion des stocks : Elvy Bombete<br>Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo<br>Tél. : (+242) 05 629 1317<br>eMail : <a href="mailto:imp-bc@adiac-congo.com">imp-bc@adiac-congo.com</a><br><br><b>INFORMATIQUE</b> | Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate<br>Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé<br><br><b>LIBRAIRIE BRAZZAVILLE</b><br>Directrice : Lydie Pongault<br>Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali<br>Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo<br><br><b>GALERIE CONGO BRAZZAVILLE</b><br>Directrice : Lydie Pongault<br>Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.<br>Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.<br><br><b>ADIAC</b><br><br>Agence d'Information d'Afrique centrale<br><a href="http://www.lesdepechesdebrazzaville.com">www.lesdepechesdebrazzaville.com</a><br>Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /<br>Tél.: 06 700 09 00 /<br>Email : <a href="mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr">regie@lesdepechesdebrazzaville.fr</a><br>Président : Jean-Paul Pigasse<br>Directrice générale : Bénédicte de Capèle<br>Secrétaire général : Ange Pongault |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



AFRIQUE CENTRALE

# Les experts esquissent les meilleures options pour booster l'économie numérique

Les cadres de la sous-région sont en conclave depuis le 26 février, à Brazzaville, pour tenter de formuler les projets nationaux d'infrastructures télécoms et tant d'autres instruments de développement du secteur numérique.

L'événement rassemble les délégués des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et prépare la réunion des ministres des Postes et télécommunications. Durant deux jours, les participants vont passer au peigne fin le plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communication électronique, les installations locales et leur cadre institutionnel de mise en œuvre.

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'un des principaux partenaires qui accompagnent les pays dans la réalisation de leur plan d'action consensuel. Son représentant pour l'Afrique centrale et Madagascar, Jean-Jacques Massima-Landji, a levé le voile des enjeux majeurs liés aux retards pour l'harmonisation des textes de loi et l'érection d'un secteur communautaire compétitif et attractif.

Pour l'UIT, le plus urgent est de déverrouiller les blocages et établir des projets bancables dont les re-



Les acteurs lors de l'ouverture de la rencontreAdiac

tours sur investissement peuvent être garantis afin d'inciter davantage d'investisseurs. *« Il nous faut donc reconstituer un plaidoyer et réclamer une réelle volonté de changement ainsi que la transformation structurelle énoncée au plus haut niveau des Etats. Pour être bref, il nous faut aller au-delà de la volonté politique pour atteindre la volonté économique »*, a insisté Jean-Jacques Massima-Landji.

Même si le secrétariat général de la CEEAC s'est réjoui de constater des avancées dans certains Etats membres en matière de construction des infrastructures de base, l'organisation admet néanmoins deux difficultés, à savoir la sélection prématurée et une mauvaise préparation des projets d'interconnexion. La CEEAC devrait, pour cela, jouer le rôle de coordination auprès des Etats.

La République du Congo, l'un des

Etats parties, veut jouer pleinement sa partition dans la concrétisation de ces projets intégrateurs. Ces assises viennent ainsi à point nommé pour permettre à la sous-région de s'approprier les méthodes et outils de valorisation de l'écosystème, a estimé le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, lors du lancement des travaux de la réunion des experts.

**Fiacre Kombo**

BRACONNAGE

## Six présumés trafiquants arrêtés avec un stock de pointes d'ivoire

Une opération conjointe des éco-gardes et de la gendarmerie a permis de mettre la main sur quarante-et-un pointes d'ivoire d'environ 90 kg, à Etoumbi, dans le département de la Cuvette-Ouest.

Les pointes d'ivoire saisies représentent un massacre de vingt éléphants, ce qui provoque l'indignation des autorités. *« Les éléphants, animaux emblématiques de la République du Congo ne cessent de tomber sous les balles de la cupidité humaine. Un triste symbole traduisant le climat écologique du pays. L'arrestation qui s'est déroulée le 5 février à Etoumbi en est une parfaite illustration »*, souligne un communiqué du ministère de l'Economie forestière.

Les individus arrêtés appartiennent à un réseau dont les rôles de chacun sont bien déterminés (des acheteurs des pointes d'ivoires,

transporteurs, démarcheurs, revendeurs). *« Ils jouissaient jusque-là d'un certain laxisme et des connexions transfrontalières avec le Gabon, leur permettant d'échapper continuellement à la justice. Cette fois-ci leur course macabre a été stoppée et ils devront répondre de leurs actes et en payer les conséquences »*, prévient la même source.

Ces prévenus, tous de nationalité congolaise, sont poursuivis pour importation, détention, circulation illégale et commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée (éléphant). Ils risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonne-

ment ferme et de fortes amendes. Malgré les moyens employés par l'Etat, la criminalité faunique ne faiblit pas. Pas plus tard qu'en janvier dernier, trois trafiquants ont été appréhendés à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Un des individus arrêtés est un militaire des forces armées congolaises. Plus de neuf pointes d'ivoire ont été saisies, pesant une dizaine de kg, représentant cinq éléphants tués. Ces présumés délinquants fauniques seraient des habitués du commerce illégal des produits de faune dans la localité et dans bien d'autres villes du Congo comme Brazzaville et Pointe Noire.

**F.K.**

TRANSACTIONS COMMERCIALES

## Des billets de banque mutilés posent problème

Les coupures de 500, 1000 et 2000 FCFA font actuellement objet de refus par certains commerçants. Quotidiennement manipulées dans les marchés, elles sont devenues de plus en plus froissées, décolorées et déchiquetées à cause de leur mauvaise conservation.

Les billets de banque sont appelés à vieillir, mais ce vieillissement est souvent précipité par la mauvaise manipulation ou le mauvais traitement que leur réservent les usagers, en particulier les commerçants. En effet, il n'est pas rare de constater que dans les marchés de Brazzaville, ces billets sont placés sous les étals par les vendeurs de poisson d'eau douce, de la viande, du charbon, d'huile, des légumes frais et bien d'autres. Ce qui précipite la détérioration des billets et pose des problèmes dans les transactions commerciales. *« Quand les*

*vendeuses nous remettent de l'argent sale, mouillé, froissé ou déchiqueté, cela ne nous arrange pas. Car nous aussi avons d'autres courses à faire et l'état du billet peut nous causer des problèmes dans nos achats. Voilà pourquoi nous assistons à beaucoup de débats dans les marchés et dans les transports en commun »*, a déclaré Fabrice Mouaya, rencontré dans un marché de la capitale. Tenant compte des services qu'ils rendent, de leur importance dans la vie de chacun, les billets de banques devraient bénéfi-

cier d'un peu plus d'attention et être bien conservés pour qu'ils servent longtemps. Pour ce faire, il est opportun, voire nécessaire de sensibiliser à leur manipulation. Ainsi, l'un des moyens pour allonger la durée de vie de ces billets est d'utiliser les portes monnaie ou des sacs plus pratiques. *« Comme tout le monde veut toujours avoir de beaux billets, il convient que chacun, vendeurs ou simples usagers, prenne le soin de bien les manipuler, les protéger et les conserver »*, a confié un passant qui a requis l'anonymat.

La Banque des Etats de l'Afrique centrale doit prendre des résolutions nécessaires pour pallier ce problème car le risque de perdre complètement ces billets est imminent.

**Rieltony Louboko**

MARCHÉ DE L'EMPLOI

## Des hommes d'affaires marocains en mission à Brazzaville

Une délégation du Maroc conduite par le directeur de développement à l'Office de formation et de la promotion du travail de ce pays, Driss Bettache, est en séjour au Congo afin d'identifier des secteurs porteurs ainsi que les filières à mettre en place pour définir un dispositif de formation professionnelle adapté au niveau national.

La délégation a échangé le 26 février, à Brazzaville, tour à tour avec le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi; les chefs d'entreprise et syndicats patronaux de la République du Congo.

*« Nous sommes ici pour opérationnaliser la convention qui a été signée entre nos deux chefs d'Etat. Celle-ci vise l'échange d'expérience dans le domaine de la formation professionnelleX »*, a déclaré le chef de la délégation marocaine. *« Nous avons échangé avec le président de la Chambre de commerce pour qu'il nous donne quelques éclairages par rapport aux axes stratégiques et aux secteurs porteurs. Il est vrai que la lecture que nous avons du Plan national de développement du pays nous donne quelques idées sur ce que nous allons développer. Seulement, il n'y a pas mieux que les partenaires publics et privés pour nous édifier davantage »*, a-t-il relevé.

Les axes de partenariat de cette convention commencent, d'après Driss Bettache, par un diagnostic du dispositif de formation professionnelle, l'accueil des jeunes congolais au Maroc, le jumelage entre établissements à vocation similaire et les axes qui concourent à l'ingénierie de la formation professionnelle. C'est dans cette optique que vingt-et-un jeunes congolais sont actuellement en formation au Maroc, dans différents secteurs identifiés grâce au ministère de l'Enseignement technique et professionnel du Congo. À cet effet, l'Office de la formation professionnelle appuiera la mise en œuvre des filières de formation, la formation des formateurs, le choix des équipements, la définition des termes de référence pour la création d'un centre de formation. Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi, a souligné : *« Souvent nous avons formé des personnes qui n'ont pas répondu aux attentes des entreprises ni publiques ni privées. Nous avions décidé de marquer une pause pour refaire les termes de référence, aussi mettre un accent sur la formation de perfectionnement des chefs d'entreprises »*.

Les secteurs prioritaires pour lesquels le Congo devra bénéficier d'une formation sont notamment l'agriculture, les mines, le pétrole, le tourisme, l'hôtellerie. La formation des formateurs est également évoquée. Précisons que cette mission marocaine s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention en matière de formation professionnelle signée entre les deux pays, lors de la visite du roi du Maroc, Mohammed VI, en avril 2018, à Brazzaville. Outre l'enseignement, les accords signés concernent aussi les secteurs de l'aquaculture, l'agriculture, l'élevage, l'évasion fiscale, la logistique, la santé, l'énergie, du tourisme et des hydrocarbures.

**Lopelle Mboussa Gassia**



IMPACT DES RÉSEAUX SOCIAUX

# Ferréol Constant Patrick Gassakys échange avec les communitys managers

La rencontre a eu lieu, la semaine dernière, en présence du ministre de la Communication et des médias, Thierry Lezin Mougalla.

L'activité s'est déroulée autour de deux thèmes majeurs, à savoir « L'impact du net pour des réseaux sociaux sur la société politique » et « Le mieux vivre ensemble ». Pour le député de la troisième circonscription de Poto-Poto, certains communitys managers agissent à découvert, d'autres choisissent l'anonymat. « C'est fort de ce constat mais aussi conscient du labeur et en prévision des échéances de la période électorale très prochaine que nous avons pensé utile d'appeler à recadrer cette action, en rappelant ce que le chef de l'Etat appelle de pleins vœux, qu'il soit fait une place de choix à la méritocratie et au travail à travers les deux dimensions. Ce que nous souhaitons préconiser pour cette communauté. C'est pourquoi nous avons souhaité un échange cordial autour de ces deux thèmes majeurs », a déclaré Ferréol Constant Patrick Gassakys. Donnant ses sentiments au cours de cet échange, d'abord de communicant par ses fonctions, puis d'acteur politique, Thierry



Le député Ferréol Gassakys et le ministre Thierry Lezin Mougalla

Lezin Mougalla a apprécié la performance des militants en tant que combattants du net. « Lorsque nous observons les choses, on constate que votre tâche n'est pas évidente, elle est même pratiquement impossible compte tenu du nombre des adversaires qui parfois se comportent avec vous, avec

nous, non pas comme des adversaires désireux d'échanger pour un débat démocratique sain, mais qui sont pour la plupart des gens qui nous considèrent comme des ennemis à éradiquer », a dit le ministre. Pour Thierry Lezin Mougalla, aujourd'hui, une action poli-

tique, une action de communication ne peuvent pas être menées sans une maîtrise minimale des outils numériques, ajoutant que la démocratie ne tient qu'à un fil. Les réseaux sociaux, a-t-il indiqué, selon qu'on les utilise correctement ou abusivement, peuvent faire pencher la démocratie vers plus de convivialité et

de citoyenneté ou vers plus de manipulation, vers des régimes autoritaires. Pour preuve, a-t-il poursuivi, aujourd'hui la fabrication de consentement dans les pays développés, c'est-à-dire l'utilisation qu'il faut sur le plan politique est devenue scientifique. C'est la force des réseaux sociaux. Un homme politique ne peut pas négliger la force des réseaux sociaux qui fabriquent du consentement, du consensus, mais peuvent aussi détruire, manipuler, provoquer des violences, a estimé le ministre de la Communication et des médias. Grâce Patcheli Babingi, l'un des snipers de l'internet, a pensé qu'il était nécessaire de répertorier tout un chacun afin de les identifier. « Je crois qu'il y a gain de cause, puisque le ministre Thierry Lezin Mougalla a eu à faire des propositions qui seront prises en compte. Il était temps pour le député Ferréol Gassakys de rassembler les communitys managers afin de les fédérer autour d'un même idéal », a-t-il laissé entendre.

Bruno Okokana

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

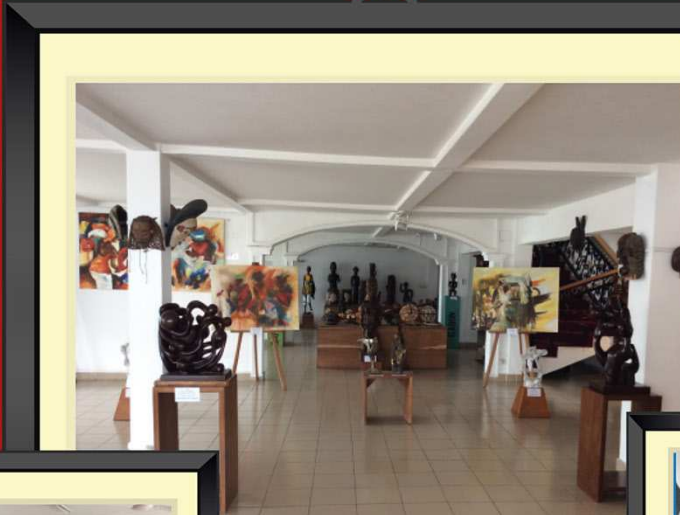
PEINTURES

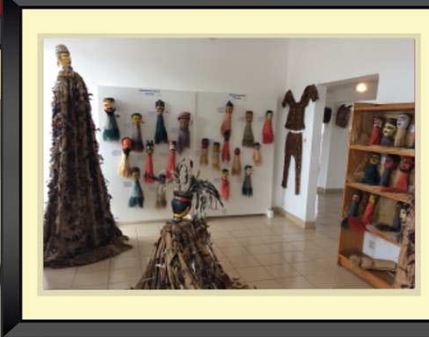
CÉRAMIQUES

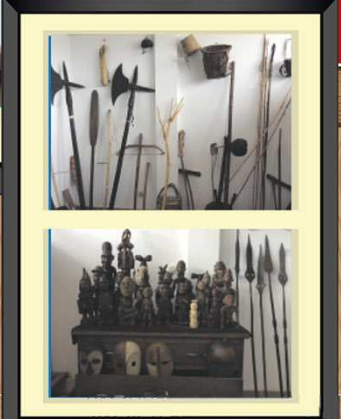
MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO









L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



EDUCATION CIVIQUE

Les jeunes invités à l’élévation de la conscience citoyenne

La ministre de tutelle, Destinée Hermella Doukaga, a appelé, le 26 février à Brazzaville, la couche juvénile à s’impliquer davantage pour lutter contre les nouvelles formes de violences qui gangrènent leur milieu, dans son message lu en prélude à la célébration de la Journée nationale de la jeunesse.

L’éducation aux valeurs est une responsabilité collective, a indiqué la ministre de la Jeunesse et de l’éducation civique, avant de rappeler que la Journée nationale de la jeunesse est une émanation de l’une des recommandations de la première conférence générale de la jeunesse tenue du 23 au 28 février 2001, à Brazzaville. L’objectif est de vulgariser la politique de la nation en matière de jeunesse, promouvoir les activités socio-éducatives, culturelles et sportives en milieu jeune, concevoir et mettre en œuvre des actions de formation en vue de favoriser l’épanouissement des jeunes. La dix-huitième édition est célébrée sur le thème « Lutter contre les nouvelles formes de violences de délinquance juvénile pour favoriser l’harmonie et l’équilibre d’une bonne vie en société ». Ce thème constitue un axe stratégique majeur que les familles, les politiques, la société civile et les institutions doivent explorer pour affronter avec détermination et efficacité les problèmes qui affectent les jeunes. « *La jeunesse est l’espoir de notre pays car elle possède les caractéristiques propices à l’émergence du Congo, à savoir la force, le dynamisme, les idées et l’intelligence. Tout cela constitue des leviers pour assurer le changement positif tant attendu par les Congolais* », a déclaré Destinée Hermella Doukaga. Elle a, par ailleurs, souligné qu’une éducation de qualité, inclusive et équitable, des possibilités d’apprentissage pour les jeunes permettront au pays de vaincre le cycle de la pauvreté et de la violence. La question de la formation des jeunes, a-t-elle fait savoir, occupe une place de choix au gouvernement qui exprime sa volonté de prendre en compte cette jeunesse à travers les initiatives visant à son encadrement et son autonomisation, pour contribuer au développement du pays. Destinée Hermella Doukaga a, en outre, annoncé la consolidation des acquis et l’intensification par son ministère, de concert avec d’autres départements ministériels, pour la mise en œuvre du dispositif d’encadrement afin d’autonomiser les jeunes et d’éradiquer les antivaleurs qui les affectent. « *Le Congo de la deuxième décennie du XXIe siècle ne pourra accéder à l’émergence que si les jeunes prennent conscience de la place qu’ils occupent dans la société et du rôle qu’ils ont à jouer dans le développement de leur pays* », a-t-elle indiqué.

Lydie Gisèle Oko

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Bientôt le renouvellement des structures

L’annonce a été faite par le secrétaire général de la société nationale de secours, André Dianzinga, le 22 février, à l’occasion du 55e anniversaire de sa création.

Depuis plus d’un demi-siècle au service des plus vulnérables, a commenté André Dianzinga, la Croix-Rouge congolaise (CRC) a cumulé une forte expérience dans l’aide et l’assistance humanitaire de proximité en faveur des victimes des catastrophes naturelles et provoquées à travers le pays. A ce titre, a-t-il poursuivi, l’action humanitaire de la CRC a été focalisée dans quatre domaines d’interventions, à savoir le développement organisationnel, la santé communautaire, la préparation et la réponse aux urgences, la promotion des valeurs et principes humanitaires. Parmi les grandes opérations réalisées ces dernières années, la société nationale de secours compte à son actif la mise en œuvre des projets tels que la promotion de l’eau, l’hygiène et l’assainissement dans les districts d’Ignié et Ngabé, dans le Pool, avec l’appui de la Croix-Rouge française et de l’Union européenne, la sensibilisation aux fistules obstétricales à Brazzaville, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population, la prévention sur le VIH/sida en milieu carcéral dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso, en collaboration avec le Fonds mondial. La prévention transfrontalière sur la maladie à virus d’Ebola dans les départements de Brazzaville, de la Cuvette, des Plateaux et de la Likouala, grâce au financement de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. « *Actuellement, la CRC est impliquée dans la mise en œuvre de l’opération d’assistance humanitaire des déplacés de la RDC au Congo, dans les départements des Plateaux et de la Cuvette. Cette opération mobilise près de deux cents volontaires dans les localités de Makotimpoko, Bouemba et Mpouya dans les Plateaux, Mossaka et Konda dans la Cuvette, avec l’appui de la Fédération* », a ajouté André Dianzinga. En définitive, a-t-il conclu, dans le cadre de la coopération, la CRC jouit de bonnes relations de partenariat avec les autres composantes du Mouvement comme le Comité international de la Croix Rouge, la Fédération, les sociétés nationales participantes telles que la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge espagnole ainsi que la société sœur de la République démocratique du Congo (RDC).

Guillaume Ondzé

FORMATION

La société Heveco envisage d’encadrer les jeunes dans les métiers de l’agriculture

Le directeur général de Hévéa et caoutchouc au Congo (Heveco), Christian Van de Sompel, a exprimé, le 26 février, sa volonté d’intéresser les jeunes dans ce domaine.



La ministre s’entretenant avec le directeur de Heveco / DR

Christian Van de Sompel a fait part de son ambiance à sa sortie d’audience avec la ministre de la Jeunesse et de l’éducation civique, Destinée Hermella Doukaga. Les discussions ont porté sur la collaboration entre le ministère et la société Heveco en vue d’établir un accord cadre qui leur permettra de définir les conditions d’une bonne coopération, a -t-il expliqué. La société est basée dans la localité de Mbilan, district de Komono, dans le département de la Lékoumou. Elle pratique les activités agricoles sur plus de cent hectares en produisant du cacao, du café, de l’hévéa et des bananiers en variétés améliorées depuis plus de six ans. Christian Van de Sompel a annoncé que les jeunes qui pourraient être initiés à l’agriculture bénéficieront pour un premier temps d’un hébergement et, quelques mois après, d’un accompagnement pour leur implantation au niveau de leur terre ainsi que des plantes qui leur seront fournies par la société. Notons que la société Heveco appartient au groupe Sompex consulting qui est une société d’origine belge, spécialisée dans l’achat et la vente des denrées alimentaires. Elle est présente en Afrique, notamment en Côte d’Ivoire, dans les deux Congo ainsi qu’en Asie et en Amérique latine.

L.G.O.

VIE ASSOCIATIVE

La Muteco lance une campagne d’adhésion

Le coup d’envoi de l’opération a été donné par le président de la mutuelle des enseignants, Norbert Ampa, le 25 février, en présence de son secrétaire général ainsi que des membres de Brazzaville.

La campagne d’adhésion à la Mutuelle des enseignants du Congo (Muteco) va se dérouler du 25 au 27 février, à Brazzaville, et s’étendra très prochainement à l’intérieur du pays. À Brazzaville, elle est menée par des équipes de jeunes volontaires qui se déploieront dans les établissements du nord, du centre et du sud de la ville, pour mobiliser et susciter une adhésion massive des travailleurs de l’éducation nationale, le personnel enseignant actif et les administratifs.



Une vue des membres de la Muteco

« *Aujourd’hui nous sommes deux cents membres, c’est largement insuffisant. Et puis, chaque fois que nous rencontrons les enseignants, nous en parlons, ils avouent qu’ils ne connaissent pas une mutuelle des enseignants du Congo* », a déclaré Norbert Ampa, ajoutant que les membres de la Muteco peuvent aussi appartenir à d’autres mutuelles. En initiant cette campagne, la Muteco vise deux objectifs : augmenter l’effectif et rendre la mutuelle beaucoup plus visible, la faire connaître à tous les enseignants. La Muteco est une caisse de mutualité, une organisation de solidarité et indépendante des syndicats. Elle permet aux enseignants du Congo qui y adhèrent de se prendre en charge, de promouvoir l’entraide, l’assistance et l’investissement à l’intérieur de cet espace associatif.

G.O.



ACTION HUMANITAIRE

# Le Congo préoccupé par la surveillance des inondations

Les ministères dont les activités peuvent être influencées par les inondations ont amorcé des échanges avec des partenaires sur le système “Cloud to street”, une technologie permettant de prémunir la population des désastres liés à ces catastrophes.

Le Congo n’a pas encore adopté le système “Cloud to street”, néanmoins, il s’est mis en route pour y parvenir. De par sa vocation, le ministère des Affaires sociales et de l’action humanitaire est visiblement le premier concerné par ce dispositif de surveillance des inondations en temps quasi réel, car la prise en charge des catastrophes y relatives lui incombe. Lors de la rencontre, tenue récemment au siège même de ce ministère, le directeur exécutif des produits et des sciences chez «Cloud to street» (structure ayant mis en place ce système de surveillance qui porte le même nom), Jeff Ho, a présenté l’intérêt de cette technologie météorologique à même de sauver des vies menacées par les désastres liés aux eaux de pluie.

En cas d’inondations, le “Cloud to street” a la capacité de fournir rapidement l’information à la population pour la mettre à l’abri puisque le système facilite en même temps la planification des interventions d’urgence en pareille circonstance. La prise de décision pour déterminer le type de secours sur le terrain est ainsi facilitée après la localisation des personnes et des biens affectés ou en danger.

Les échanges engagés entre le Congo et ses partenaires en matière de surveillance des inondations sont une bonne nouvelle pour la po-



Des véhicules noyés à Pointe-Noire

pulation même s’il faut faire preuve de patience jusqu’à l’aboutissement du projet. Chaque année, en effet, des milliers de Congolais sont victimes des affres des inondations. Des habitations noyées ou dévastées laissant au passage des sans-abris, des cas de noyade, etc., sont des dégâts qui mettent des citoyens désespérés en situation difficile.

Les secteurs de l’agriculture, de l’élevage et bien d’autres ne sont pas épargnés, la problématique étant transversale en ces temps de graves bouleversements climatiques. C’est, d’ailleurs, pour cela que le Programme alimentaire mondial, au Congo, a jugé utile de

faire venir le «Cloud to street» dans le pays afin d’appuyer le gouvernement dans la prévention des risques liés aux inondations.

Dans le monde, plus de deux cent cinquante de millions de personnes sont touchées par des inondations. La cartographie de celles-ci est cependant inaccessible aux communautés les plus vulnérables, qui manquent souvent d’information nécessaires pour se préparer et faire face aux inondations dévastatrices. L’intérêt pour le Congo d’adopter le “Cloud to street” obéit à la nécessité de répondre aux besoins de la population.

Rominique Makaya

FRANCE-CENTRAFRIQUE

# Paris réitère son soutien à Faustin-Archange Touadera

Le représentant permanent de la France auprès des Nations unies, l’ambassadeur François Delattre, a salué la signature de l’accord pour la paix entre le gouvernement centrafricain et les quatorze groupes armés qui a eu lieu à Bangui, après les négociations de Khartoum.

«Cet accord peut et doit marquer un nouveau départ pour la RCA», a déclaré François Delattre, qui a salué l’engagement des parties centrafricaines dans les négociations, et le « rôle décisif joué par l’Union africaine et les Nations unies ».

L’ambassadeur français a cité trois priorités immédiates : l’arrêt des violences commises par les groupes armés contre la population civile, les personnels humanitaires et la Minusca; la mise en oeuvre de l’accord pour répondre aux aspirations du peuple centrafricain à l’occasion du Forum de Bangui de mai 2015, notamment les exigences de justice, d’inclusivité et de réconciliation nationale; enfin, le rôle décisif de la communauté internationale pour soutenir la mise en oeuvre de cet accord sur le plan politique, financier et technique.

Dans ce contexte, François Delattre a réitéré le soutien de la France au président Faustin-Archange Touadéra, indiquant que son pays « restera pleinement engagée aux côtés de la RCA pour soutenir la mise en oeuvre de l’accord ».

Pour ce faire, la France va augmenter sa contribution à l’aide bilatérale à la RCA (République centrafricaine). Elle invite les pays de la région à soutenir et accompagner la mise en oeuvre de cet accord de paix, et que l’ensemble des partenaires de la RCA “coordonnent leurs actions sur le terrain et agissent de façon transparente afin de contribuer au succès de la paix et à son enracinement et le plein soutien de la France à la Minusca, qui opère dans un environnement difficile”.

Noël Ndong



## Banque Congolaise de l’Habitat

### CONDOLEANCES

C’est avec tristesse que nous avons appris la douloureuse nouvelle du décès de Monsieur **Louis KANOHA ELENGA**, Directeur Général de la société **Energie Electrique du Congo S.A. (E2C)** survenu en Tunisie ce 14 février 2019.

Les liens et affinités qui lient nos deux institutions ne sont plus à démontrer. Ainsi, il va sans dire que cette disparition brutale, au-delà de la compassion, nous affecte profondément.

Nos pensées se tournent bien évidemment vers sa famille biologique, mais aussi vers sa grande famille professionnelle.

Tout le personnel de la Banque Congolaise de l’Habitat, se joint à moi pour vous présenter nos condoléances les plus attristées.

**La Direction Générale de la Banque Congolaise de l’Habitat**

Adresse : Avenue Amilcar Cabral- Brazzaville BP. 987- République du Congo  
Tel : +(242) 22 281 25 88 Mail : [bch@bch.cg](mailto:bch@bch.cg)



AFRIQUE

L'explosion des fake news, une vraie menace pour la paix sociale

Facebook a annoncé l'ouverture de son premier centre de vérification de contenus d'Afrique subsaharienne, pour assainir sa plate-forme, devenue l'un des principaux relais de désinformation sur le continent.

L'enjeu est de restaurer la crédibilité et de préserver la liberté d'accès aux réseaux sociaux. Les fake news sont considérées comme un facteur majeur de désordre social dans plusieurs pays d'Afrique. Bien que les fausses informations, orientées ou trafiquées, aient existé par le passé. Avec la prolifération du mobile et l'appropriation des réseaux sociaux comme moyens de communication, l'expansion des fausses informations est plus rapide. Ce qui peut occasionner un désordre social, certains medias n'hésitant pas à faire des réseaux sociaux leurs sources d'information. En Ethiopie, par exemple, une fausse nouvelle a été à l'origine de violentes réactions contre des ressortissants de la tribu des Oromos réfugiés en Somalie et à Djibouti. Les attaques meurtrières contre des commerçants ont été

suscitées par une vidéo diffusée par une chaîne de Tv montrant de supposés membres de l'ethnie Oromo poussant des cadavres de Somaliens dans une fosse. Finalement, il s'est avéré que la vidéo était fausse. Elle avait déjà été utilisée comme preuve des atrocités commises au Cameroun durant le conflit armé qui oppose les séparatistes anglophones aux forces gouvernementales. En Afrique, la dangerosité des fake news s'est accentuée avec les messages extrémistes d'incitation à la violence, de xénophobie, de misogynie et de tribalisme sans oublier les injures qu'ils suscitent. Un " explosif social" qui a finalement attiré l'attention de nombreux gouvernements, poussant à la sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux pour certains, au blocage de ces outils de communication et d'échanges

pour d'autres. Au Gabon, en République démocratique du Cono (RDC), en Afrique du Sud, au Maroc, au Zimbabwe et dans plusieurs autres pays africains, les fake news mettent à mal la confiance de la population en ses représentants, gouvernement, communauté et mêmes aux informations relayées par les medias. Pour les contrer, certains gouvernements ont pris des mesures sévères, qui ont parfois débouché sur la restriction de certaines libertés. Au Tchad, l'accès aux réseaux sociaux est bloqué depuis plusieurs mois " pour préserver la paix sociale". La crainte d'une perpétuelle instrumentalisation politique ou sociale des masses a finalement renforcé la conviction des autorités de ce pays que la meilleure solution résidait dans le verrouillage complet de ces

plates-formes. En Ouganda, à défaut de bloquer l'accès aux réseaux sociaux, le président Yoweri Museveni avait décidé, en mai 2018, de taxer leur accès mensuel de six mille shillings (1,56 \$). Il l'avait ironiquement appelé «la contribution des mauvaises langues" sur internet au développement du pays, faisant chuter le taux de pénétration de 15,62% dans le pays. De nombreux Ougandais se sont tournés vers les réseaux privés virtuels pour contourner la taxe. Plus récemment, pendant l'élection présidentielle dans leurs pays respectifs, les autorités du Zimbabwe et de RDC, redoutant une manipulation des masses à travers les réseaux sociaux, ont opté pour un blocage temporaire de l'accès à ces outils numériques. L'ampleur des fake news, la multiplication des plates-formes de

fact-checking sur le continent le traduisent bien. Conscient du danger que ces fausses informations représentent pour sa crédibilité et ses activités en Afrique, Facebook multiplie les actions pour les combattre. Au Cameroun, le site StopBlaBlaCam.com traite deux à trois rumeurs ou fake news chaque jour. La société a lancé un programme de vérification d'informations par des tiers (Cameroun, Kenya, Nigeria, Afrique du Sud, Sénégal) afin de réduire la propagation de la désinformation, tout en améliorant la qualité des informations. Facebook s'est associé à Africa Check, une organisation sud-africaine indépendante de vérification des faits en Afrique, et à l'Agence France presse, pour faire valoir l'information juste et regagner la confiance des Etats.

Noël Ndong

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Nigeria et le Sénégal dans l'attente des résultats de l'élection présidentielle

Les deux pays ont organisé le scrutin les 24 et 25 février. Au Nigeria, les actes de violences ont été signalés et un grand retard dans le déploiement du matériel, tandis qu'au Sénégal, le camp du chef de l'Etat sortant, Macky Sall, a déjà revendiqué la victoire.

Au Sénégal, les résultats officiels des commissions de recensement des votes devront être publiés dans chaque département avant mardi à midi, puis, à l'échelle du pays par la Commission nationale de recensement au plus tard le 1er mars à minuit. Bien que les dépouillements soient toujours en cours, la coalition présidentielle, par la voix du Premier ministre, Mahammed Boun Abdallah Dionne, se déclarait en mesure de revendiquer la victoire. S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe, les deux principaux rivaux de Macky Sall avaient mis en garde contre toute proclamation prématurée de la victoire du camp présidentiel. « A ce stade, un second tour s'annonce et les résultats qui sont déjà compilés nous permettent de le dire », a déclaré l'ancien Premier ministre, Idrissa Seck, qui s'est présenté pour la troisième fois à la présidentielle. Pour sa part, le député Ousmane Sonko a estimé que dans l'état actuel du dépouillement, aucun candidat ne peut se proclamer vainqueur de l'élection présidentielle. Néanmoins, les comptages sont toujours en cours. 6,7 millions de

Sénégalais étaient appelés aux urnes pour élire leur président. Cinq candidats sont en lice : le président sortant, Macky Sall ; Madické Niang, ancien ministre de la Justice sous plusieurs gouvernements ; Issa Sall, du Parti de l'unité et du rassemblement ; Ousmane Sonko, le candidat du Pastef (Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) et Idrissa Seck pour la coalition Idy 2019. Au Nigeria, le vote s'est poursuivi dimanche dans certaines régions du pays. Le Pr Mahmood Yakubu, président de la commission électorale, a affirmé: « Nous sommes déterminés à prendre en compte le vote de chaque nigérian ». Après le dépouillement, les données ont été acheminées dans les locaux de la Commis-

sion électorale, dans chacun des Etats du pays. Elles devaient être ensuite centralisées au centre national de collecte à Abuja. Pendant ce temps, les deux principaux partis s'accusent mutuellement. Le Parti démocratique du peuple (PDP) accuse la Commission électorale de retarder l'annonce des résultats pour permettre au président sortant, Muhammadu Buhari, de les modifier en sa faveur, notamment dans les Etats du nord. L'APC, parti au pouvoir, indique de son côté que le PDP cherche à diffuser de faux résultats. Le président de la Commission électorale a rappelé que seule son institution est habilitée à proclamer les résultats. « Certains résultats des bureaux de vote sont



rendus publics. Permettez-moi de rappeler la loi, selon laquelle seule la Commission électorale nationale indépendante peut comptabiliser les données, annoncer les résultats et déclarer les vainqueurs des élections générales. J'exhorte toutes les parties prenantes à respecter strictement les dispositions de la loi », a précisé le président le Pr Mahmood Yakubu.

Yvette Reine Nzaba

MALI

La force française tue une quinzaine de djihadistes

Les insurgés, membres du Front de libération du Macina, ont été « mis hors de combat », le 23 février, dans une frappe aérienne de l'armée française au centre du pays, a annoncé l'état-major des armées françaises.

Dans un communiqué, l'état-major a indiqué que deux Mirage 2000 basés à Niamey étaient intervenus le soir du même jour dans la région de Dialoubé, au nord de Mopti, en coordination avec les forces armées maliennes. Le 21 février, les militaires français avaient tué au Mali le numéro deux de la principale alliance djihadiste du Sahel liée à Al-Qaïda, l'Algérien Djamel Okacha, alias Yahya Abou El Hamame. Auparavant, soit le 23 novembre dernier, le chef de la katiba Macina (autre nom du groupe), Amadou Koufa, avait été tué lors d'une opération militaire de la force française Barkhane dans le centre du Mali. L'opération menée par l'armée française contre les positions des islamistes était intervenue alors que le Premier ministre français, Edouard Philippe, effectuait une visite au Mali. L'occasion a permis au chef du gouvernement français de conforter l'aide financière et militaire de son pays au Mali, face notamment à la menace terroriste, tout en appelant à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015. Edouard Philippe a assuré que la France et sa force militaire Barkhane (quatre mille cinq cents soldats dans les pays du Sahel, dont deux mille sept cents sur le territoire malien) seront « aux côtés du Mali aussi longtemps que nécessaire et aussi longtemps que le Mali le souhaitera ». Notons que six ans après l'intervention militaire menée par la France pour chasser les djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du Mali et trois ans et demi après la signature de l'accord, des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, régulièrement visées par des attaques.

Nestor N'Gampoula

LIGUE ARABE/UE

Les deux parties unissent leurs forces

Le premier sommet de la Ligue des Etats arabes et de l'Union européenne (UE) a rassemblé, du 24 au 25 février à Cham el-Cheikh, en Egypte, plus de cinquante pays. Placée sous le signe du renforcement des relations arabo-européens, la rencontre a été inaugurée par l'Egyptien, Abdel Fattah al-Sissi, qui l'a co-présidée avec le président du Conseil européen, Donald Tusk, en compagnie de Jean Claude Juncker. Les dirigeants des deux parties ont abordé un large éventail de problèmes et de défis communs, liés au multilatéralisme, au commerce, aux investissements, aux migrations, à la sécurité et à la situation régionale. Le sommet a été également une occasion pour les participants de discuter des derniers développements dans la région, comme le processus de paix au Moyen-Orient et les situations au Yémen, en Libye et en Syrie. Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Hossam Zaki, a décrit la participation arabe à ce sommet comme « très forte », soulignant qu'un dialogue entre les dirigeants arabes et européens est dans l'intérêt commun des deux parties.

Josiane Mambou Loukoula



# FORUM VOXÉCO

ANALYSER - ÉCHANGER - PROPOSER

## « CONGO, TERRE D'INVESTISSEMENTS? »

6 MARS 2019 AU RADISSON BLU DE BRAZZAVILLE

RÉSERVEZ VOTRE PLACE  
DÈS MAINTENANT AU



+242 06 529 60 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR :



FORUM.VOX.ECO

SPONSOR OFFICIEL SPONSOR INSTITUTIONNEL



PARTENAIRES MÉDIAS



jeuneafrique

Financial Afrik

africaneews.

LA AFRIQUE TRIBUNE



DROITS HUMAINS

Antonio Guterres prépare un plan global contre les discours de haine

Le secrétaire général de l'ONU a fait l'annonce lors de la 40<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme, dont les travaux prendront fin le 22 mars à Genève, en Suisse.

Lançant la préparation du plan global d'action pour lutter contre les discours de haine, un fléau qui « empoisonne » le débat sur des défis majeurs comme les migrations, le chef de l'ONU a déclaré : « La haine est devenue ordinaire, dans les démocraties libérales comme dans les systèmes autoritaires ».



Antonio Guterres

« Certains partis et leaders politiques collent des idées venues des extrêmes dans leur propre propagande et leurs campagnes électorales », a-t-il ajouté, sans viser des Etats en particulier. Dans le but de répondre aux discours haineux, Antonio Guterres a chargé son conseiller spécial pour la prévention des génocides, le Sénégalais Adama Dieng, de « définir une stratégie à travers le système (des Nations unies) et de présenter un plan global d'action ». Ce qui valait la peine puisque les propos racistes et les discours de haine ont dégradé le climat politique dans nombre de pays à travers le monde. Evoquant la campagne massive organisée contre le Pacte mondial sur les migrations sous

un flot de mensonges sur la nature et l'étendue de l'accord ». « Nous avons vu comment le débat sur la mobilité, par exemple, a été empoisonné par des histoires fausses liant réfugiés et migrants au terrorisme et faisant d'eux des boucs émissaires pour tous les maux de la société », a-t-il déploré. Le secrétaire général de l'ONU a tenu son discours alors que la France et l'Allemagne ont tiré la sonnette d'alarme au cours des dernières semaines face à la résurgence d'actes antisémites. La présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa Garces, a, pour sa part, souligné que chaque session du Conseil des droits de l'Homme représentait une occasion de renouveler l'engagement en faveur de ces droits, surtout à un moment où les principes les plus fondamentaux du multilatéralisme sont menacés. Et appelant à un engagement renouvelé, au dialogue et à la compréhension mutuelle, elle a dit que la question la plus urgente était l'inégalité et la concentration des richesses entre les mains de très peu de personnes. « Si l'on veut atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, il faut s'attaquer aux inégalités », a-t-elle souligné. A la même occasion, la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a appelé les dirigeants des Etats à faire preuve de « courage et de vision » pour promouvoir à la fois les intérêts de l'humanité et les intérêts nationaux de leur propre pays. Elle a signifié qu'aucun pays n'avait un bilan parfait en matière de droits de l'Homme, mais que tous reconnaissaient que leur peuple avait des droits qu'eux leurs gouvernements respectifs devaient défendre et protéger. Notons qu'au cours de la 40<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme, une centaine de hauts responsables devrait prendre la parole.

Nestor N'Gampoula

NATIONS UNIES

Le secrétaire général plaide pour une nouvelle vision sur la maîtrise des armements

Antonio Guterres a appelé, le 25 février à Genève devant la conférence du désarmement, les Etats-Unis et la Russie à préserver le traité sur les Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), menacé d'une possible disparition.

Le 2 février, les Etats-Unis sont sortis du traité sur les FNI, signé en 1987, par Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev. La Russie a annoncé le même jour qu'elle suspendait sa participation à ce traité. « La situation est particulièrement dangereuse en ce qui concerne les armes nucléaires. Si elle était autorisée, la disparition du traité sur les FNI rendrait le monde plus fragile et instable », a alerté le chef de l'ONU, soulignant qu'une telle insécurité et instabilité seraient « vivement ressenties ici en Europe ». Un contexte difficile qui ouvre la brèche d'une mise en garde du secrétaire général contre toute volonté d'un brusque retour à la case de départ. « Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de revenir à la compétition nucléaire effrénée des jours les plus sombres de la guerre froide », a-t-il averti, insistant sur l'importance de préserver ce traité. Antonio Guterres a demandé à Washington et Moscou de réviser le traité de réduction de leurs capacités nucléaires (New start), avant son expiration en 2021, pour diminuer davantage leurs stocks. Selon lui, New start est le seul instrument juridique international qui limite la taille

des deux plus grands arsenaux nucléaires du monde. Ses dispositions en matière d'inspection constituent d'importantes mesures de confiance qui profitent au monde entier. « Je rêve du jour où ces accords bilatéraux deviendront multilatéraux », a-t-il fait valoir dans l'enceinte du désarmement à Genève.

**Le système de maîtrise des armements « s'effondre »**  
Le processus bilatéral de maîtrise des armements entre la Russie et les États-Unis est l'une des caractéristiques de la sécurité internationale depuis cinquante ans. Grâce à leurs efforts, les stocks mondiaux d'armes nucléaires sont aujourd'hui moins d'un sixième de ce qu'ils étaient en 1985. « Cet héritage est en grand danger », a prévenu Antonio Guterres. Le régime de maîtrise des armements et de désarmement repose sur la mise en œuvre de bonne foi des dispositions et sur une vérification et application rigoureuses de leur respect. Plus généralement, le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure un pilier essentiel de la paix et de la sécurité internationales et le fondement du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Face à ce scénario préoccupant et à l'effondrement des « principaux éléments de l'architecture internationale de maîtrise des armements », le secrétaire général a plaidé pour une nouvelle vision de la maîtrise des armements dans le contexte complexe de la sécurité internationale actuelle. Car sur le terrain, l'utilisation continue des armes chimiques en toute impunité est à l'origine d'une nouvelle prolifération. Des milliers de civils continuent de mourir à cause d'armes légères illicites et de l'utilisation dans les zones urbaines d'armes explosives conçues pour des champs de bataille ouverts. Or, dans le même temps, les États cherchent la sécurité non pas dans la valeur collective avérée de la diplomatie et du dialogue, mais dans la mise au point et l'accumulation de nouvelles armes. Les principaux acquis de la diplomatie internationale étant gravement menacés, le secrétaire général a plaidé pour « une action décisive ». Si l'ONU doit prêter main-forte, il a néanmoins insisté sur le fait que c'est aux États membres qu'il revient de créer une dynamique et une stratégie. « Il nous faut agir sans délai », a conclu Antonio Guterres.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ

Cent cinquante experts vont se réunir à Kigali

La capitale du Rwanda abritera, du 5 au 7 mars, la conférence internationale sur la mise en œuvre du programme de santé 2019 en Afrique.

L'événement sera précédé par une pré-conférence jeunesse qui aura lieu du 3 au 4 mars. Il sera placé sur le thème «2020-2030, maintenons une action multisectorielle pour parvenir à la couverture de santé universelle en Afrique ». Il est co-organisé par Amref health Africa et le ministère rwandais de la Santé. L'objectif principal de la rencontre est d'examiner comment l'Afrique peut accélérer les progrès vers la couverture de santé universelle et de définir un programme à suivre pour passer des engagements pris aux actions concrètes. Selon les organisateurs, cette réunion de haut niveau connaîtra la participation active d'environ cent cinquante experts œuvrant dans le domaine sanitaire, sans oublier des représentants de la société civile et des dirigeants communautaires. Il s'agira du plus grand événement consacré à la santé jamais organisé par des pays africains. « Nous tous, acteurs innovants et porteurs de changements à travers le continent, devrions échanger sur les principaux défis et avancées en matière de santé en Afrique. Ceci, afin que nous arrivions à élaborer conjointement

des solutions locales », précisent les organisateurs. Cette conférence, d'après eux, constituera pour les dirigeants africains la plate-forme privilégiée en vue de déterminer comment les dernières recherches, les innovations et les engagements politiques contribueront à étendre la couverture de santé universelle pendant la prochaine décennie. Justifiant le bien-fondé de ces assises, le ministre rwandais de la Santé a indiqué que l'Afrique arrive à un moment crucial dans la poursuite de cet objectif. Car, la plupart des pays reconnaissent maintenant l'importance de la santé pour tous et aussi bien pour la réalisation des objectifs de développement durable. « La volonté politique dans ce domaine n'a jamais été aussi forte. En 2016, les chefs d'Etat africains ont lancé le programme de la couverture en santé universelle en Afrique, notamment lors de la 6<sup>e</sup> conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique », a-t-il signifié, avant d'ajouter qu'il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir pour voir le rêve d'une couverture universelle de santé se réaliser sur le continent. D'autant plus que de nombreux pays

rencontrent toujours des difficultés pour faire reculer la mortalité maternelle et infantile, le paludisme et la malnutrition, tout en s'attaquant à la charge de morbidité des maladies non transmissibles telles que le diabète et le cancer.

**3% seulement des effectifs de santé concentrés en Afrique**  
Selon une enquête, si l'Afrique représente 24 % de la charge mondiale de morbidité, elle ne concentre que 3 % des effectifs de santé de la planète. Et, chaque année, onze millions d'Africains basculent durablement dans la pauvreté à cause des coûts liés aux soins de santé. « Pour ce faire, Africa health 2019 abordera ces questions et d'autres sujets et des ateliers scientifiques ainsi que des forums sur l'innovation animés par des jeunes », ont déclaré les organisateurs, en concluant que parmi les principaux thèmes qui seront évoqués lors de cette conférence, figurent ceux liés aux maladies transmissibles et non transmissibles, au problème de l'eau et de l'assainissement, de l'hygiène, aux droits sexuels et reproductifs ainsi qu'à celui de la responsabilité en matière de santé.

Rock Ngassakys



ISM

**GROUPE ISM - ÉCOLE D'INGÉNIEURS / DIGITAL CAMPUS**  
Programmes Licence / MBA & Master  
Innovation, Entrepreneuriat, Technologie

Informatique Appliquée à la Gestion • Génie Logiciel • Management de Projet • Ingénierie réseaux et systèmes  
Sécurité des systèmes d'information Mathématiques appliquées • Électronique et Télécommunications.  
Stratégie digitale • Marketing digital • Web et Multimédia • Big Data

Groupe ISM  
2, rue des Écrivains, Point E - BP 5018, Dakar-Fann - Sénégal  
+ 221 33 869 76 77 | info@ism.edu.sn | www.groupeism.sn



CONDOLÉANCES

Ayant appris avec une vive émotion la disparition brutale de M. Louis Kanoha Elenga, directeur général d’Energie électrique du Congo, et face à cette tragique situation, et au regard d’excellentes relations entretenues entre nos deux structures depuis de longues dates, l’architect DPLG Dan Dominique Lutumba et l’ensemble du personnel s’associent à la douleur éprouvée par l’entourage professionnel et familial de l’illustre disparu, pour exprimer ses sincères condoléances et témoigner toute sa compassion dans ces moments de dure épreuve.

Nous vous prions de trouver ici, l’expression de notre sincère solidarité.

DIRECTION GENERALE DE CONSEIMO.SA

Le conseiller spécial du président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle, a la profonde douleur d’annoncer à l’ensemble du personnel évoluant à la direction générale de la sécurité présidentielle, parents, amis et connaissances, le décès de l’adjudant Loemba Bouity Cerdan Sermeur, de ladite direction, survenu le 21 février 2019 à l’hôpital central des armées Pierre-Mobengo. La veillée mortuaire se tient dans la rue Mbétis au n° 133 bis, Ouenzé (référence : derrière école primaire Lheyet-Gaboka). La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ngango-Dengo, Kobalé, Zobi, Yombé, Banguet-Yonga ont le regret de vous annoncer le décès de M. Bernard Ngango Dengo, survenu le jeudi 21 février 2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à la cité CNSS du lycée Thomas-Sankara, case DF4/ 18. La date de l’inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Ngouamba Mboyo Georgette Carine, je désire être appelé désormais Nkembo Jaelle.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

Vous venez de perdre un être cher  
et vous souhaitez utiliser notre quotidien  
pour le faire savoir à vos proches



E-mail : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, Im Les Manguiers (Mpila) Brazzaville.

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Le programme d’inhumation de Maman Julienne Albertine Djembo, décédée le 19/02/2019 à Brazzaville, se présente comme suit :

**-Mercredi 27 /02/2019 :** sortie de la dépouille de la morgue du CHU de Brazzaville à 15h30.  
-recueillement , dépôt de gerbes de fleurs et veillée au domicile familial au n°9 bis, rue Mbétis (avenue des beaux parents) Poto-Poto.

**Jeudi 28 / 02 /2019 :**  
-Levée de corps à 10h30  
-Recueillement en la Basilique Sainte Anne ;  
12h00 : Messe de funérailles ;  
13 h30 : inhumation au cimetière du centre-ville ;  
15h00: Retour au domicile familial  
Fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS



M. René Okouya et enfants remercient parents, amis, connaissances, diverses associations et mutuelles, qui les ont assistés, soutenus spirituellement, moralement, physiquement et financièrement lors des obsèques de leur épouse et mère, Monique Okouya, décédée le mardi 28 janvier 2019 à Toulouse, en France et inhumée à Brazzaville, le mardi 13 février 2019 au cimetière privé Bouka. Ils prient tous ceux qui l’ont connue de s’unir à eux dans la prière pour le repos éternel de son âme.

NECROLOGIE



Mélaine Eta-Anto, agent de Les Dépêches de Brazzaville, MM. Daniel Jonas Akiana, Rigobert Mban Loumpélé, Jacques Gambou, Florent Maurice Mongo, Mme Gèneviève Ansala, les enfants Eta : Alice Flore, Léa Nicole, Hugues, Emeline, Sorel, Radyas et Julia, les petits-enfants, les arrière petits-enfants ainsi que toute la famille informent amis et connaissance du décès de leur frère, père, oncle, grand-père et arrière grand-père M. Nestor Eta Okouo, survenu le dimanche 24 février 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 24 rue Kintélé Talangai (Intendance). La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



James Golden Eloué, journaliste de Les Dépêches de Brazzaville, les enfants Eloué et Ombou ont la profonde douleur d’informer l’ensemble du personnel de l’hôpital de base de Talangai, les amis et connaissances, du décès de la veuve Eloué née Ombou Célestine( sage-femme à l’hôpital de Talangai) survenu le 21 février à Brazzaville. La veillée se tient au n° 1 de la rue Ngampourou, lycée Thomas-Sankara, derrière Binkaroua, sur l’avenue de la révolution. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

AVIS DE PERTE

Une personne de bonne volonté a ramassé la carte d’identité de M. Nkodia-Sita Loïc Persy Axel.

L’intéressé est prié de passer à Les Dépêches de Brazzaville pour la récupérer (voir service dela Rédaction).



LITTÉRATURE

«Ce n’est pas ça mon combat à moi », du général Benoît Moundélé-Ngollo

L’ouvrage, le quatorzième de l’auteur, a été présenté et dédié, le 22 février à Brazzaville, dans la salle de l’amphithéâtre du lycée de la Révolution, dans le cinquième arrondissement Ouenzé. Il compte plus d’une centaine de pages.



Benoît Moundélé-Ngollo dédicant son ouvrage

« Ce n’est pas ça mon combat à moi » a été édité aux éditions Les Impliqués, une branche de L’Harmattan Congo. L’auteur révoque, à travers les onze chapitres que composent ce livre, le mensonge, la falsification, l’enrichissement illicite, la corruption, l’abus du pouvoir, la discrimination, l’injustice, etc. Son combat, écrit-il à la page 21, consiste à dénoncer et lut-

ter pour anéantir les antivaleurs morales et esthétiques qui, insidieusement, deviennent des vertus servant à guider les comportements des humains. Benoît Moundélé-Ngollo dit mener un combat pour la justice, un combat moral et spirituel et non physique. Il voudrait également enrichir la langue française en s’appuyant sur les néologismes. A la page 24, l’écrivain répond

aux critiques qui lui sont faites au sujet de ses ouvrages qui ne seraient pas tendres envers le chef de l’Etat, Denis Sassou N’Guesso. « ... et pourtant les éloges, je les ai faites et je le fais souvent quand il le fallait et quand il le faut. Il suffit de bien lire mes livres, les lire avec un peu d’honnêteté et de bonne foi et l’on doit le reconnaître. Par ailleurs, je mets au défi toutes

lectrices et tous lecteurs de me citer le livre dans lequel j’ai injurié ou critiqué le président de la République de mon pays », a fait savoir l’auteur. Dans le même ordre d’idées, a-t-il soutenu, il a inséré dans son livre le discours qu’il a prononcé, le 6 août 1988, lors de l’inauguration officielle de la route Dongou - Impfondo – Epena, quand il était ministre des Travaux publics, de la construction, de l’urbanisme et de l’habitat dans lequel il reconnaît les mérites du président de la République. « Si vous lisez ce discours, aucune critique n’a été faite contre le président de la République », a-t-il indiqué. Le général Benoît Moundélé Ngollo parle aussi de sa vie et rend un grand hommage à Ernest Bompoma Ikele, André Lukusa Menda et à tous les autres écrivains morts qu’il immortalise dans son ouvrage. L’auteur du snoprac, le style controversé qui n’obéit pas aux règles ni aux recommandations académiques classiques, a fait savoir qu’il n’a écrit pas spécialement pour son pays mais pour le monde entier, au regard des méfaits qui s’y passent. Benoît Moundélé-Ngollo possède une inspiration extraordinaire et n’use pas de la langue de bois pour dire les choses comme elles

devraient être. Il écrit sa soif de liberté, dénonce les indignités de la société faite de tromperies, débusque, sans se lasser, les faux-fuyants. « La malice de Benoît n’est pas méchante mais plutôt intelligente », affirmait l’un des intervenants. Le roman «Ce n’est pas ça mon combat à moi» est préfacé et postfacé par les Prs Dominique Ngoie Ngalla et Charles Zacharie Bowao. Cette œuvre littéraire n’est pas la dernière, a signifié l’auteur, qui prépare un autre ouvrage qu’il intitulera «Adieu lecteurs ». **Qui est Benoît Moundélé-Ngollo ?** Né en 1943 à Sainte Rade-gonde (Tsambitso), dans le district d’Oyo, département de la Cuvette, Benoît Moundélé-Ngollo est un général des Forces armées congolaises admis à la 2e section. De 1970 à 2015, en plus de ses fonctions militaires, il a plusieurs fois exercé des fonctions administratives, entre autres, ministre, maire et préfet de Brazzaville. Il est chef coutumier supérieur Mouandzol’o Pama, dans l’un des terroirs des Mbochis d’Assoni, dans les districts d’Ongoni et d’Ollombo, département des Plateaux, en République du Congo. **Rosalie Bindika**

GASTRONOMIE

Opération séduction de la cuisine française à travers le monde

Pour la cinquième fois, la France, à travers le concept « Goût de/Good France », entend faire rayonner à l’étranger l’excellence de sa table. Le 21 février, le Quai d’Orsay, fief de la diplomatie française, a accueilli la conférence de presse du lancement de l’opération de grande envergure « Goût de/Good France ». Une manifestation mondialisée car, le 21 mars, cinq mille chefs et cent cinquante ambassades sur les cinq continents réaliseront un dîner français.

Pour cette cinquième année consécutive, le chef Alain Ducasse et le ministre de l’Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves le Drian, ont mis à l’honneur l’art de vivre à la française. A leur côté, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d’Etat français auprès du ministre de l’Europe et des Affaires étrangères, et des intervenants comme la petite fille du commandant Cousteau, Alexandra Cousteau (fondatrice de No more plastic qui œuvre pour la protection des océans et la réduction de plastiques) ou encore Sang-Hoon Degeimbre, chef du restaurant L’air du temps (Liernu – Belgique), ont parlé d’universalité, de culture, de développement durable, de partage. Des valeurs bien au-delà du «repas gastronomique des français» reconnu patrimoine culturel immatériel de l’humanité par les Nations unies depuis 2010. Pour leurs noces de bois, les intervenants, dans leurs discours successifs, ont prononcé des propos dignes de la diplomatie de table « Made in France ». Que ce soit pour Jean-Yves le Drian, Danielle Milon, représentante des Bouches-du-Rhône, le chef Alain Ducasse ou Jean-Baptiste Lemoyne, au menu principal, il s’agissait de mettre sur la carte les divers acquis de la



Photo de groupe autour du ministre Jean-Yves le Drian et du chef Alain Ducasse, à l’issue de la conférence de presse au ministère des Affaires étrangères/ Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

France pour sa gastronomie, sa pâtisserie et son vin. L’occasion aussi de rappeler que la gastronomie est un enjeu économique : tous les ans, plus d’un tiers des quatre-vingt-trois millions de touristes viennent en France pour découvrir la cuisine, le terroir et les vins, un véritable trésor national. Et un art de vivre partagé de longue date : il y a un siècle déjà, en 1912, les Diners d’Épique du chef Auguste Escoffier proposaient le même menu, le même jour, dans plusieurs villes du monde. « Goût

de/Good France » se réapproprie cet événement disparu et propose au même moment des milliers de dîners à travers le monde, respectant certains codes propres au dîner gastronomique à la française, afin de permettre au plus grand nombre de découvrir le meilleur de la cuisine française sans forcément se rendre dans l’hexagone. Rendez-vous est ainsi donné le 21 mars aux gastronomes des quatre coins du monde pour découvrir les produits du terroir français, la gastronomie et le service des grandes

tables françaises. D’ores et déjà, plus de cinq mille chefs se sont prêtés au jeu et ont envoyé leurs idées de menus au comité de sélection pour faire partie de l’aventure. Les inscriptions sont encore ouvertes sur le site Goût de/Good France (www.france.fr/fr/campagne/gout-france-good-france). En Afrique, le grand chef ghanéen Kwame Amfo, du restaurant Biishville à Accra, relèvera le défi tandis qu’à Abuja, un grand dîner aux couleurs de la Provence, mise à l’honneur cette année, sera réalisé

par six chefs nigériens et français diffusés en direct sous le format d’un show culinaire télévisé. A travers le monde, cette opération est relayée par les ambassades de France. Au Congo, les meilleurs chefs de la place s’inscriront au fur et à mesure. Une liste définitive sera connue le 6 mars, a-t-on appris de la part des organisateurs. L’année dernière, à Brazzaville, trois hôtels, à savoir Africa, Pefaco Maya Maya et Radisson Blu, avaient été sélectionnés pour participer à l’événement. En marge de l’opération « Goût de/Good France », un livre blanc à paraître le 15 mars vient appuyer cette initiative. Les premières bonnes feuilles expliquent que le monde de la gastronomie, à l’heure des dérèglements écologiques et climatiques, a un rôle fondamental à jouer. Au carrefour des enjeux de santé, d’environnement, d’économie, de culture, d’énergie, d’éducation et de société, l’univers de la restauration doit, plus que jamais, s’inscrire dans une démarche vertueuse, durable et éco-responsable. Un buffet géant a été dressé pour les convives à la découverte de mets et des vins de Provence. **Marie Alfred Ngoma**



PRÉSIDENTIELLE DU 30 DÉCEMBRE

Mgr Laurent Monsengwo confirme la victoire de Martin Fayulu

Un mois après l’alternance politique au sommet de l’Etat en République démocratique du Congo (RDC), l’ancien archevêque de Kinshasa vient de jeter un véritable pavé dans la mare, soutenant que c’est le leader de la coalition de l’opposition Lamuka qui a remporté le scrutin, devant ses deux challengers, Félix Tshisekedi et Ramazani Shadary.

Mgr Laurent Monsengwo Pasinya a fait sa déclaration lors d’une récente visite au Sénat belge, ponctuée par une intervention dans le cadre des Grandes conférences catholiques. Alors qu’il planchait sur la thématique « Quel avenir pour le Congo ? », le cardinal Laurent Monsengwo, cité par la Libre.be, a plus d’une fois martelé sur la victoire de Martin Fayulu à la dernière présidentielle, victoire qui lui aurait été usurpée. « Effectivement, c’est lui qui a gagné les élections. C’est là le problème. Les évêques ont dit clairement que d’après leurs observateurs, c’est Fayulu qui a gagné les élections », a-t-il insisté.

En fait, l’ex-archevêque de Kinshasa revient là sur un dossier que l’on croyait définitivement clos. Selon lui, les données de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ont été comparées avec celles de l’Union pour la démocratie et le progrès social. Le prélat catho-

lique se fie à la compilation des résultats recueillis dans divers bureaux de vote où étaient déployés les observateurs de la Cénco. Cette dernière, on s’en souvient, avait, à l’époque, déclaré que les résultats provisoires de la présidentielle, publiés par la Commission électorale nationale indépendante avant d’être confirmés par la Cour constitutionnelle, n’étaient pas conformes avec les données en sa possession.

Une donne que continue d’exploiter Martin Fayulu au nom de la vérité des urnes qu’il voudrait voir être rétablie le plus rapidement possible. En effet, dans sa lutte pour obtenir gain de cause, l’ex-challenger de Félix Tshisekedi a initié une tournée à travers les différentes provinces de la RDC, cherchant à conscientiser la population sur la nécessité d’exiger cette



Martin Fayulu posant avec Mgr Laurent Monsengwo

vérité des urnes. Les propos du cardinal Laurent Monsengwo se présentent, dès lors, comme une bouffée d’oxygène pour lui qui revendique 61% des suf-

frages exprimés en sa faveur, bien devant Félix Tshisekedi et Ramazani Sharay. Les réactions dans la classe politique ne se sont pas fait

attendre. Si pour les uns le cardinal Monsengwo est dans son droit légitime de donner un avis en tant que citoyen congolais, d’autres pensent que ses propos ne contribuent pas à cimenter la paix sociale dont le pays a grandement besoin en cette période postélectorale. Via twitter, Daniel Mwananteba, responsable du parti socialiste, a invité l’ex-cardinal à « apporter des preuves pour appuyer sa déclaration selon laquelle Martin Fayulu aurait gagné la présidentielle de décembre 2018 afin de ne pas égarer le peuple de Dieu ». Toujours par le même canal, le président national du parti Ensemble changeons le Congo, Adam Bombole, note que la déclaration de Mgr Laurent Monsengwo est un point de vue comme beaucoup tant d’autres qui ne changera rien à la donne politique issue des élections du 30 décembre.

Alain Diasso

ENJEUX DE L’HEURE

Ensemble pour le changement revendique le leadership dans l’opposition institutionnelle

Dans une déclaration faite le 26 février au cours d’une conférence de presse, le regroupement politique proche de Moïse Katumbi dit constater que Félix Tshisekedi a été proclamé président de la République démocratique du Congo (RDC) par la Centrale électorale, validé et investi par la Cour constitutionnelle. Dès lors, il le reconnaît comme président « de fait », et par conséquent, décide de poursuivre son combat dans l’opposition.

La position d’Ensemble pour le changement, en rapport avec les présents enjeux politiques, était très attendue dans l’opinion. Cette plate-forme que dirige l’ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, est finalement montée au créneau, dans le cadre d’une conférence de presse, pour donner son avis sur l’actuel leadership incarné par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le président de la République élu le 30 décembre.

Le ton était plutôt à la conciliation. Les têtes couronnées de ce regroupement politique, parmi lesquelles Pierre Lumbi, Delly Sessanga, Christophe Lutundula et Claudel Lubaya ont adopté un langage courtois, se gardant de verser dans une polémique inutile et contreproductive.

Ces proches de Moïse Katumbi ( en exil) ont indiqué que Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a été proclamé président de la RDC par la Commission électorale nationale

indépendante, validé et investi par la Cour constitutionnelle. Dès lors, ils le reconnaissent comme président « de fait », et par conséquent, décident de poursuivre leur combat dans l’opposition. « S’il mène des actions qui sont bonnes pour la République, nous allons les saluer et les soutenir. Si, par contre, il mène des actions qui nous semblent difficiles à soutenir, nous allons dénoncer. C’est notre rôle dans l’opposition. Et dans ce cadre là, la collaboration entre le pouvoir et l’opposition a des règles précises », a déclaré Pierre Lumbi, le vice-président.

En fait, Ensemble pour le changement revendique le leadership dans l’opposition institutionnelle en s’appuyant notamment sur ses élus au niveau national et provincial. « Première force politique de l’opposition issue des élections 2018 avec ses soixante-six députés nationaux et quatre-vingt-dix-sept dépu-



Les cadres d’Ensemble pour le changement, en conférence de presse le 26 février à Kinshasa

tés provinciaux, Ensemble pour le changement est résolu à poursuivre sa lutte pour l’établissement d’un Etat de droit démocratique, le respect des libertés et de la dignité humaine, la lutte contre la corruption et les antivaleurs », peut-on lire dans la déclaration publiée à cette occasion.

Ce regroupement politique appelle, par ailleurs, Félix Tshisekedi à matérialiser une de ses promesses de campagne, en l’occurrence, la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés politiques. Parmi les prison-

niers politiques dont la libération est attendue, l’on cite, entre autres, Franck Diongo et Eugène Diomi Ndongola. Quant à Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Mbusa Nyamisi, ils sont cités comme des exilés politiques en attente d’une mesure de grâce pour regagner le pays. Pierre Lumbi et les siens attendent du chef de l’Etat des signaux forts susceptibles de renforcer leurs convictions sur sa capacité à faire bouger les lignes par une gouvernance républicaine. Ils appellent, en outre, à une évaluation entre toutes les plates-formes de la coalition

Lamuka qui est appelée à disparaître en tant que regroupement électoral. « A l’heure actuelle, nous devons nous réunir pour une évaluation et prendre des nouvelles orientations. Nous avons tous combattu pour la vérité des urnes. A présent, nous devons maintenant combattre pour l’établissement de l’Etat de droit dans notre pays », a déclaré, pour sa part, Delly Sessanga, un des membres influents d’Ensemble pour le changement.

Alain Diasso



LINAFOOT/LIGUE 1

# Mazembe, V.Club et DCMP consolident leurs positions respectives

Le top 3 de la 24<sup>e</sup> édition du championnat national de football n’a pas bougé au terme de quelques matchs de la 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> journées.



TP Mazembe garde le leadership du championnat en battant Sanga Balende, le 24 février

Less affiches du week-end dernier ont été alléchantes, notamment à Mbuji-Mayi avec le choc entre sa Majesté Sanga Balende face au leader Tout-Puissant Mazembe, à Lubumbashi avec la confrontation entre le FC Saint-Eloi Lupopo et l’AS V.Club et à Kinshasa

avec le derby fratricide entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo. Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a battu, le 24 février, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, le club local de Sa Majesté Sanga Balende par

trois buts à deux, en match de la 20<sup>e</sup> journée. Jackson Muleka avec un doublé (6<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup> mn) et Meshack Elia (26<sup>e</sup> mn) ont marqué les trois buts des Corbeaux de Lubumbashi. Pour leur part, le Ghanéen Isaac Amoah (32<sup>e</sup> mn) et Katambwa (88<sup>e</sup> minute) ont été les deux buteurs des Anges et Saints du Kasai oriental. Au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, l’AS V.Club a dominé les locaux du FC Saint-Eloi Lupopo par deux buts à un. Les buteurs ont été les défenseurs Yannick Bangala et Padou Bompunga. Rodrick Matumu a marqué pour les Cheminots du Katanga. Au stade Joseph-Kabila de Kindu, l’AS Maniema Union a assuré un service minimum face à l’AS Nyuki de Butembo. Aggée Basila Aman-go a été l’unique buteur de cette partie. A Kinshasa, le DCMP a remporté au stade des Martyrs son septième face-à-face avec le FC Renaissance du Congo, dans une partie comptant pour la 21<sup>e</sup> journée. Entré en jeu en seconde période à la place de Dark Kabangu, l’attaquant Vinny Bongonga a marqué le but de la victoire des Immaculés de la capitale à la 79<sup>e</sup> mn, sur un centre du latéral droit Mukoko Amale, au terme d’un affrontement fratricide très disputé. A la fin de la par-

tie, il y a eu des jets de projectiles de la part des supporters orange qui ont estimé que Vinny Bongonga était en position litigieuse avant de reprendre le centre de Mukoko Amale. En sept oppositions entre les deux clubs depuis la scission du DCMP d’où est issue Renaissance du Congo en 2014, DCMP a remporté six victoires et il n’y a eu qu’un seul résultat nul. En première rencontre, l’AC Rangers a étrillé le FC Mont Bleu par trois buts à zéro, avec le doublé de Mangoba Lyadi et un but de Pinock Vuvu. Au classement, Mazembe garde la tête avec cinquante-huit points, suivi de V.Club qui maintient la pression avec cinquante-six points. Le DCMP conforte sa troisième position avec trente-sept points, alors que Maniema Union garde la quatrième place avec trente-cinq points. Qui ont vu des affiches alléchantes, notamment à Mbuji-Mayi avec le choc entre sa Majesté Sanga Balende face au leader Tout-Puissant Mazembe, à Lubumbashi avec la confrontation entre le FC Saint-Eloi Lupopo et l’AS V.Club et à Kinshasa avec le derby fratricide entre le Daring Club Motema Pembe et le FC Renaissance du Congo.

Martin Engimo

HUMOUR

## Lubum comedy club organise deux grandes soirées du rire

Des humoristes des deux Congo vont participer aux rendez-vous des 2 et 3 mars que le collectif réputé des humoristes de la ville cuprifère a fixé à son public au Pullman Hôtel de Lubumbashi, l’invitant à y passer des moments inoubliables.

A quelques jours de l’événement qui tient déjà en haleine sa ville, Benjamin Kahitare annonce qu’il faut s’attendre à un week-end insolite. Pour l’initiateur de Lubum comedy club, il ne se fait aucun doute que la manifestation est attendue. Car, a-t-il dit, « *Le «Gala 1 An de rire» est avant tout une célébration d’un sérieux changement qui s’est effectué : le public a bien accueilli l’humour et Lubumbashi est devenu l’un des repères de l’humour africain* ». Quoique fier de cet acquis, à ses yeux la manifestation des 2 et 3 mars, loin de lui monter à la tête, « *est aussi une séance de travail et d’évaluation* ». L’humoriste, star incontestée dans son Lubumbashi natal, n’est pas inconnu sur le continent non plus, ayant fait des passages louables au «Parlement du rire». Il se réjouit d’avoir depuis contribué à l’émergence de jeunes talents. Benjamin Kahitare a confié au Courrier de Kinshasa son enchantement. « *Nous avons eu à susciter l’intérêt chez plusieurs jeunes désireux de se lancer dans l’humour, nous célébrons donc le rire comme outil de changement et moyen d’influence* », a-t-il déclaré. Parlant de l’affiche constituée d’artistes des deux rives du fleuve Congo, il a affirmé : « Nous avons l’honneur d’accueillir nos amis Weifar Kaya et *Juste Parfait du Congo Brazzaville, Fiston Sai Sai de Kinshasa, Marco Mbayabu de Lubumbashi, Fiston Satshi de Likasi* ». Et de préciser, au sujet de la sélection qui a abouti à cette affiche diversifiée, qu’elle a été faite « *à l’initiative de Benjamin Kahitare et des humoristes du Lubum comedy club* ».

Nioni Masela

PUBLICATION

## Le manifeste «Etre Totally Megalo» disponible mars

L’ouvrage, selon son auteure Elisabeth Ndala, décline une philosophie de vie fondée sur la prise de conscience de la valeur de soi, chemin menant à un amour de soi essentiel et à la reconnaissance de l’œuvre d’art en chacun de nous.

Elisabeth Ndala propose, dans son livre, une réflexion universelle, introspective et participative, qui invite le lecteur à une prise de conscience pour l’amener à se révéler, à reconnaître sa grande valeur et enfin l’assumer. Le livre, qualifié d’« instinctif entre manifeste et guide », contient soixante pages décrites comme « vibrantes et interactives » que chacun pourra s’approprier. Son ambition est d’éclairer le chemin d’une autocélébration pour une meilleure ouverture à soi et à l’autre. « *Je crois que l’estime et l’amour de soi sont des forces indispensables pour exprimer toute notre grandeur, toute notre magie et ainsi prendre le contrôle de nos vies. Associées à une dimension artistique, elles deviennent essentielles, pour permettre à l’humain d’être. Je suis persuadée qu’ainsi, nous apportons à l’humanité le meilleur* », a déclaré l’auteure. La structure de l’ouvrage propose onze règles avec à chaque fois un espace laissé au lecteur pour s’exprimer sur ce qu’il vient de lire. La première règle est l’objectif du livre et les suivantes le chemin pour l’atteindre. En outre, un certificat d’authenticité vierge est mis à disposition du lecteur à la fin du livre, pour lui permettre de reconnaître son statut d’œuvre d’art qu’il est. Les onze règles de la philosophie « Totally Megalo » développées dans l’ouvrage sont : « S’aimer... pour objectif » ; « s’entourer de bienveillance, d’abord la sienne » ; « s’accepter dans toutes ses dimensions...et



Une vue de l’exposition Totally Megalo

reconnaître sa valeur » ; « expérimenter la liberté... de penser, de se vivre et enfin l’adopter » ; « élargir sa zone de confort, puis celle de confiance » ; « décider de décider » ; « devenir sa priorité » ; « laisser le siège de « victime » vacant ..., s’en éloigner et avancer » ; « s’accorder de l’indulgence... en attendant de se lancer... de se révéler » ; « se célébrer dès que c’est possible et écrire sa suite... et surtout, la vivre ». Elisabeth Ndala est convaincue que ce cheminement est essentiel à une relation à soi et aux autres, saine et riche, propice à une réelle expression de nos talents et de notre magie. Elle souhaite ainsi que son manifeste universel devienne un objet intime, propre à chacun. A cet effet, pour aller plus loin et favoriser la mise en pratique des onze règles, l’auteure prévoit l’organisation d’événements digitaux et des rencontres, tout au long de l’année. **Galeriste hors cadre** C’est depuis 2017 qu’ Elisabeth Ndala, qui se qualifie de « galeriste hors cadre », développe la philosophie et l’univers associé «Totally Megalo» qui a pour objectif d’élever l’estime de soi

au rang d’art. Après avoir été acheteuse dans le nucléaire et cadre marketing, en 2012, elle concrétise une envie née dix ans auparavant sur l’île de Gorée et se réinvente en ouvrant sa galerie d’art, la BAB’s Galerie. Elle y promeut les artistes et leur art qui souvent interroge la société. Sa galerie est un lieu d’échange et de confrontation d’idées ou identité. La place des femmes, la censure, l’émergence du Street art et la problématique du genre sont notamment questionnées à travers plus de cinquante expositions collectives et personnelles. Fin 2016, après quatre ans d’activité et une vraie légitimité, elle ressent le besoin de faire bouger les lignes de son métier et devient l’inspiration de cinquante œuvres créées par quinze artistes de talent. Neuf mois plus tard, l’exposition inédite d’une galeriste devenue muse, «Élisabeth Ndala est #TotallyMegalo» est présentée, durant trois semaines, à Paris. Depuis 2018, l’exposition artistique, devenue itinérante, présente le travail et la créativité des artistes qui en ont participé.

Patrick Ndungidi



PROGRAMME DES OBSÈQUES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE E2C



Monsieur Louis KANOHA ELENGA

Le Directeur Général Adjoint de la société Energie Electrique du Congo S.A. (E<sup>2</sup>C) a la profonde douleur d’informer l’ensemble du personnel, les partenaires, amis et connaissances, du décès du Directeur Général, **Louis KANOHA ELENGA**, survenu le jeudi 14 Février au centre de traumatologie et grands brûlés de Tunis (Tunisie).

La veillée mortuaire a lieu sur l’avenue de RAGEC, rue les bons voisins, deuxième parcelle à droite, quartier Makabandilou.

BIOGRAPHIE

Louis KANOHA-ELENGA, Ingénieur en Electricité. Diplômé de l’Institut polytechnique José ECHEVERIA de la Havane (Cuba). Titulaire d’un Certificat d’Etudes Supérieures Spécialisées (CESS) en Economie et politique de l’Energie à l’Université de Grenoble 2 en France.

Il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le secteur de l’énergie au Congo :

- Directeur de la Règlementation et du Contrôle à la Direction Générale de l’Energie ;
- Chef de Projet de la Centrale à gaz de Djéno (Pointe-Noire) ;
- Administrateur Général de la Société Congolaise de Production de l’Electricité (SCPE) ;
- Directeur des Projets à la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) ;
- Directeur des Affaires nouvelles à la SNPC ;
- Conseiller à l’Energie du Ministre de l’Energie et de l’Hydraulique
- Conseiller à l’Energie du Président de la République

Le 28 juin 2013, il est nommé en Conseil des ministres, Directeur Général, Président du Directoire de la Société Nationale d’Electricité.

Depuis 2018, à la faveur de la création de la société Energie Electrique du Congo S.A (E<sup>2</sup>C), il est nommé Directeur Général de cette dernière, créée sur les cendres de la S.N.E.

Lundi 25 février

-3h25mn : arrivée de la dépouille mortelle à l’aéroport international de Maya Maya en provenance de Tunis par le vol régulier de la compagnie Royal Air Maroc, suivie du dépôt de la dépouille mortelle à la morgue municipale de Brazzaville ;

Jeudi 28 février

- 13h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
- 14h : recueillement à la direction générale de E<sup>2</sup>C ;  
- 16h : exposition de la dépouille mortelle au domicile familial à Makabandilou ;

Vendredi 1<sup>er</sup> mars

-8h30 : départ de la dépouille mortelle du domicile familial ;  
-9h30 : messe de requiem en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville ;  
- 11h00 : transfert de la dépouille mortelle par hélicoptère au village Moundzeli (sous-préfecture d’Owando) ;

Samedi 2 mars :

- 10h : inhumation au cimetière familiale de Moundzeli  
- 12h : fin de la cérémonie.



PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Le Samu social sollicite l’appui des bienfaiteurs

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son action auprès des enfants et jeunes de la rue (EDR) de Pointe-Noire, le Samu social a réitéré son appel à l'aide multiforme de ses partenaires et mécènes. Cette requête a été formulée dans son trimestriel d'informations «Kokutana» n° 33, publié le 18 février et couvrant la période d'octobre à décembre 2018.

Le Samu social, dispositif de lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue de la ville océane, poursuit sa mission de réinsertion sociale des enfants désespérés. En effet, dans son souci permanent de leur redonner le sourire par une bonne ration quotidienne, les jeux éducatifs et le sport, la structure sollicite auprès de ses partenaires, donateurs, entreprises et mécènes différents apports tout en leur rappelant les avantages du donner en faveur des enfants en détresse. Ces dons de diverses natures permettront aux acteurs sociaux de redonner la chaleur parentale à ces enfants délaissés. Pour ce faire, le bulletin «Kokutana» fait savoir que chaque don au Samu social donne aux bienfaiteurs le droit à une déduction fiscale et les

entreprises soutenant ses activités remplissent pleinement leur responsabilité sociétale. « Vos actions auprès des enfants en situation de rue améliorent l'image de votre entreprise. Une entreprise qui non seulement fait du profit mais contribue également au développement humain de son environnement immédiat. Ce qui vous permet d'associer votre marque à une grande cause, votre action a un impact direct sur le quotidien des enfants et jeunes en situation de rue. En agissant dans les soins et l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue, vous vous rapprochez davantage des acteurs engagés et vous mobilisez tout votre environnement. Par conséquent, vous bénéficiez des avantages fiscaux », peut-on lire dans la publication.

Notons que le Samu social Pointe-Noire a été créé en 2006 sur la demande de la mairie, pour permettre aux personnes marginalisées en général et aux enfants et jeunes de la rue en particulier d'être pris en compte dans les programmes nationaux de lutte contre la précarité via le renforcement des synergies associatives, privées et publiques. Ses missions sont, entres autres, intervenir selon les principes de l'urgence auprès des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire en allant à leur rencontre, les mettre à l'abri du danger en favorisant leur insertion sociale et professionnelle via un réseau de partenaires publics et privés. La structure mène des activités de plaidoyer auprès des autorités locales afin de favoriser et d'améliorer la concertation publique/privée pour une meilleure prise en charge des enfants et jeunes de la rue. Cependant, la mise en oeuvre de l'axe de prise en charge des enfants de la rue est as-

surée par deux dispositifs d'aide et d'accompagnement, à savoir les équipes mobiles d'aide: véhicules à bord desquels on trouve un travailleur social ou un psychologue, un médecin ou un infirmier et un chauffeur-accompagnant social. Ces équipes ont pour mission d'effectuer sept maraudes (six et sept de nuit et une de jour) ainsi qu'un suivi médical et psychosocial de jour (cinq jours / sept) chaque semaine. Lors des maraudes, les équipes mobiles d'aide rencontrent les enfants de la rue, leur proposent une prise en charge médico-psychosociale, prodiguent des soins, effectuent un suivi social, proposent, si besoin, et demandent une orientation vers le centre d'urgence. Elles effectuent également des permanences médico-psychosociales chez leurs partenaires (organisation de la société civile, maison d'arrêt, commissariats de police d'arrondisse-

ments et des quartiers). Le Centre d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques (Chusip) du Samu a une capacité de vingt-quatre lits et permet de mettre à l'abri les enfants dont l'état sanitaire et/ou psychique nécessite des soins d'urgences. La durée de séjour dépend de l'enfant et est adaptée à sa demande en fonction des orientations disponibles, variant de quelques jours à des mois. L'enfant bénéficie d'un suivi médical, social et psychologique et d'activités éducatives. Le Chusip vise aussi la stabilisation de l'état de l'enfant et l'oriente vers les structures d'hébergement à long terme partenaires pour une réinsertion. Il fonctionne 24h/24 tout au long de l'année. Enfin, pour tout offre en faveur des enfants de rue du Samu social, contactez le directeur Raphaël Ellul au +242 06 629 13 77.

Charlem Léa Legnoki

FESIVAL MAMA AFRICA

La première édition se tiendra dans la ville océane

Le grand rendez-vous culturel qui se déroulera le 30 mars se veut être la vitrine des femmes faisant honneur à la société.



L'affiche du festival Mama Africa/DR

C'est sur le thème « Retour aux valeurs ancestrales de la féminité africaine » qu'aura lieu le festival Mama Africa qui met en lumière le talent, l'ingéniosité et la beauté africaine. Des spectacles et des animations diverses des femmes en particulier seront au rendez-vous au cours de cette journée dite 100 % pagne (homme et femme). Le festival Mama Africa célèbre la femme vertueuse, entreprenante et digne qui a toujours honoré la société pour son exemplarité. La création féminine et son habillement modèle seront au centre de l'activité que les organisateurs entendent pérenniser.

Hervé Brice Mampouya

THÉÂTRE

La tournée départementale de la compagnie Issima se poursuit

Entamée le 3 février, la tournée théâtrale avec le spectacle «La visite» de Victor Haim prendra fin le 2 mars à Sueco, au centre-ville. Dans ce cadre, la compagnie Issima sera, le 28 février, à l'espace Le continental à Mpaka, dans le cinquième arrondissement Ngoyo.



L'affiche du spectacle

Mise en scène par Bernabé Beti Loemba assisté d'Aimée Mavoungou, la pièce est interprétée par les comédiens Germaine Ololo et Mak De Ardie, deux étoiles du théâtre ponténégrin qui ne cessent d'émerveiller le public. La tournée a été initiée en vue «d'apporter une ébauche de solution au manque de structures adéquates d'accueil des artistes et leurs produits». Elle a pour objectif de « tracer le réseau des structures de promotion et de diffusion des œuvres culturelles et artistiques dans la ville de Pointe-Noire », a indiqué Germaine Ololo qui est aussi la responsable de la compagnie Issima. Le spectacle a déjà été accueilli par huit des

dix structures créées par les acteurs culturels de la ville, retenues pour la tournée. Il s'agit de la structure située à Siafoumou et Le consortium house à Koufoli (Mongo Mpoukou), l'atelier Mzewi à Tchimbamba (Lumumba), le Terminus Voungou (Tié-Tié), le Cercle civil au centre-ville, le Centre de ressources de Côte Matève (Ngoyo), l'Espace Yaro (Loandjili). Après l'espace Le continental, la tournée s'achèvera à Sueco. Outre le spectacle, cette clôture sera aussi marquée par un théâtre forum avec les élèves et les étudiants et une présentation par la compagnie Issima du bilan de la tournée.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



NIAMEY

Déclaration du président Denis Sassou N’Guesso au sommet des chefs d’Etat et de gouvernement de la Commission climat de la région du Sahel

A l’invitation de son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, le président de la épublique du Congo a participé, le 25 février, dans la capitale nigérienne, au sommet des chefs d’Etat et de gouvernement de la Commission climat de la région du Sahel. Dans la déclaration qu’il a prononcée à cette occasion, Denis Sassou N’Guesso a plaidé pour un soutien approprié de la Communauté internationale à l’urgence mondiale de la préservation de l’environnement.

Voici l’intégralité de la déclaration du chef de l’Etat congolais, initiateur du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

« Monsieur le président de la République du Niger, président de la Commission climat de la région du Sahel Messieurs les chefs d’Etat et de gouvernement, Mesdames et messieurs les chefs des délégations,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, adresser mes sincères remerciements à mon cher frère, le président Mahamadou Issoufou pour m’avoir convié à ce premier sommet des chefs d’Etat et de gouvernement de la Commission climat de la région du Sahel. C’est ici aussi, l’occasion de renouveler notre reconnaissance à Sa Majesté Mohammed Vi, roi du Maroc, pour l’intérêt constant qu’il ne cesse de porter à la mise en œuvre du Fonds bleu pour le Bassin du Congo ainsi que pour son soutien jamais démenti à la Commission climat pour la région du Sahel. Par delà, l’agréable plaisir de me retrouver à vos côtés, aujourd’hui, ma conviction profonde est qu’il nous faut davantage accélérer nos réponses au dérèglement climatique. Je me réjouis des progrès accomplis au plan institutionnel dans nos différentes régions en matière de lutte contre le changement climatique. Au cours de son premier sommet des chefs d’Etat et de gouvernement tenu en avril 2018 à Brazzaville, la Commission climat du Bassin du Congo a désigné quatre ambassadeurs de bonne volonté en charge du plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour le Fonds bleu, son instrument financier. Engagées dans le même combat, nos deux Commissions ont tout à gagner à mutualiser leurs efforts, notamment à travers un échange bénéfique des expériences. Ainsi, le projet de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel porté par l’Union africaine devant l’avancée du désert tirerait profit du clonage réussi dans les zones sablonneuses du Congo de certaines espèces résistantes d’arbres à croissance rapide. Je mets solennellement cette expérience congolaise de reboisement à la disposition de nos frères du Sahel dans la perspective d’une bande de verdure qui traverse l’Afrique, de la côte atlantique du Sénégal au rivage de la mer rouge, à Djibouti. Il en est de même de la baisse préoccupante du niveau des eaux du lac Tchad pour laquelle une coordination inter-régionale des efforts, tenant compte des impacts environnementaux, paraît nécessaire. Devant l’assèchement progressif de cet espace vital de vie, la Commission climat du Bassin du Congo pourrait constituer, en synergie avec la Commission climat pour la région du Sahel, un cadre utile et consensuel de réflexion et d’actions. Enfin, la question du financement des projets dans le domaine de l’environnement et du développement durable constitue une priorité voire une urgence incontestable. C’est pourquoi, j’en appelle, une fois de plus, à des partenaires efficaces et à la disponibilité effective de la communauté internationale pour un soutien adéquat à cette noble cause mondiale. Je vous remercie ».

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La Chine et le Congo échangent sur la production des fournitures sportives

Le sujet a été évoqué lors de l’entrevue entre le ministre des Sports et de l’éducation physique, Hugues Ngoulondélé, et l’ambassadeur Ma Fulin, le 25 février à Brazzaville.

La coopération sino-congolaise s’étend sur plusieurs domaines, y compris celui du sport. La production des matériaux sportifs de première nécessité est le nouvel horizon de cette coopération. « Avant, nous avons travaillé étroitement avec la partie congolaise dans la construction des stades, des palais de sports et autres. Il faut que cette coopération s’élargisse et s’approfondisse », a précisé le diplomate chinois, Ma Fulin.



Le ministre des Sports et de l’éducation physique s’entretenant avec l’ambassadeur de Chine. Le ministre des Sports et de l’éducation physique a saisi l’occasion pour partager avec son interlocuteur les projets du gouvernement congolais portant sur la production des matériaux de sport. Par ailleurs, l’ambassadeur de Chine a indiqué que le dossier sera étudié pour voir dans quelle mesure tous ces projets pourraient aboutir.

Rude Ngoma, stagiaire

VIE ASSOCIATIVE

Lion d’or récompense les clubs gagnants de la marche du 20 janvier

L’Association multisports a remis, le 24 février à Brazzaville, des trophées à quelques clubs gagnants de la marche citoyenne du 20 janvier dernier, effectuée entre le péage de Lifoula (Kintélé) et le PK 45.

La marche de dégraissage à laquelle avait pris part José Cyr Ebina, député d’Igné, avait été remportée par le jeune Armand Grâce Bapt Bazoungoula du club Cosey. « Nous avons parcouru sept kilomètres, juste un dégraissage, avant de remettre les trophées aux meilleurs clubs qui ont gagné lors de la marche du 20 janvier dernier. Aujourd’hui, nous avons reçu quatre clubs dont trois ont montré leur détermination parce que membres affiliés de nos jours du Lion d’or. Et pour être membre du Lion d’or, il faut être reconnu par l’Etat. Ces clubs ont chacun son récépissé et doivent les avoir parce que ce sont des associations régies par la loi de 1901 », a déclaré José Cyr Ebina.

La remise des trophées a commencé par les partenaires du Lion d’or, notamment la société d’assurance AGC; de transport, Océan du Nord; et Globaline, qui fournit de l’eau aux athlètes.



Après, le tour est revenu aux clubs avec Cosey qui a remporté la marche du 20 janvier et qui a reçu un congélateur, suivi de CNRTV, Vimba, Bana grande classe qui ont reçu des maillots et des chronomètres.

Le but du Lion d’or, a renchéri José Cyr Ebina, est de vulgariser le sport. Cette association va bientôt organiser des tournées dans les différents départements du pays.

Jean Jacques Koubemba

ELIMINATOIRES CAN U-23

Vingt-huit Diabes rouges présélectionnés face au Burundi

L’équipe nationale du Congo des moins de 23 ans aura une double confrontation avec celle du Burundi, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d’Afrique des nations (CAN) de la catégorie.

Le match aller se disputera le 20 mars, à Bujumbura, et le retour, une semaine après à Brazzaville. Les Diabes rouges se mettront au vert du 4 au 17 mars à Kintélé et livreront deux matches tests contre les Panthères du Gabon, les 9 et 12 mars à Brazzaville. Leur entraîneur, Jean Elie Ngoya, a présélectionné vingt-huit joueurs pour préparer la rencontre décisive face aux Burundais. A l’issue des tests, il sélectionnera les vingt-trois joueurs qui auront la mission de qualifier le Congo pour le tour suivant. Sur les vingt-huit présélectionnés, Jean Elie Ngoya a convoqué sept joueurs de la diaspora parmi lesquels deux évoluent en Afrique. Il s’agit de Guy Mbenza, qui a intégré récemment les effectifs du stade tunisien, et Camille Kouyekimina, sociétaire de New stars de Douala, au Cameroun. Le stage de Kintélé permettra à ces joueurs de la diaspora de découvrir la sélection. Will-Césaire Matimbou (PSG U19/France), par exemple, va postuler pour le poste du gardien de but, en concurrence avec Giscard Mavoungou (AS Cheminots/Congo) et Perrault Ndinga (Patronage/Congo), les plus connus. Signalons que Gaius Makouta, le joueur du Sporting Braga, en première division portugaise, et Hermann Moussaki, le meilleur buteur de l’équipe réserve du SM Caen, en France, ne prendront pas part à ce regroupement, puisqu’ils disputeront des matches importants avec leurs clubs. Ils rejoindront le groupe

le 18 mars. Les vingt-huit présélectionnés Gardiens de but : Will-Césaire Matimbou (PSG U19/France), Giscard Mavoungou (AS Cheminots/Congo) et Perrault Ndinga (Patronage/Congo). Défenseurs : Prince Mouandza Mapata (Diabes noirs/Congo); William Nkounkou (US Lège-Cap-Ferret/France); Théorold Saboukoulou (Diabes noirs); Julfin Ondongo (Etoile du Congo/Congo); Marlon Kiminou (Tongo FC/Congo); Gomez Loembe (AS Otho/Congo) et Rolf Madzou (AC Léopards/Congo). Milieux de terrain : Gotran Ngouoniba (Étoile du Congo/Congo); Junior Ngoma Ndzaou (AC Léopards/Congo); Prince Obongo (Diabes noirs/Congo); Jeorlon Otanga (AS Cheminots/Congo); Chandrel Massanga Matondo (Cara/Congo); Camille Kouyekimina (New stars de Douala/Cameroun); Audavy Kibama (AS Otho/Congo); Fulgency Kimbembe (US Orléans/France), Brel Nongo (AC Léopards/Congo); Gaius Makouta (Sporting Braga/Portugal) et Brel Mapana (Nico Nicoyé/Congo). Attaquants : Ismaël Ankobo (Cara/Congo); Roland Okouri (Étoile du Congo/Congo); Achille Mankéle (Tongo FC/Congo); Hermann Moussaki (SM Caen/France); Van Feller Andzono (JST/Congo); Racine Louamba (Nico-Nicoye/Congo) et Guy Mbenza Guy (Stade tunisien/Tunisie). James Golden Eloué et Rude Ngoma, stagiaire